



**HAL**  
open science

## Sur les traces de la famille Delastre

Chloé Ramon

► **To cite this version:**

| Chloé Ramon. Sur les traces de la famille Delastre. Histoire. 2020. dumas-03106450

**HAL Id: dumas-03106450**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03106450>**

Submitted on 11 Jan 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

*abregés souvenirs.*

# **Sur les traces de la famille DELASTRE**

Mémoire individuel de Chloé RAMON

*heures, environ, de ma demeure, je pouvais apercevoir facilement, tout ce qui passait, sur la grande place de la Croix Rousse. aussitôt que je fus debout, j'ai regardé à travers la croisée, de ma chambre, s'il y avait apparence au dehors, de quelque mouvement inusité.*

*il faisait à peine jour, j'ai vu avec surprise, que les portes de plusieurs cafés et cabarets, dans lesquels certaines sociétés d'ouvriers, se réunissaient habituellement, se trouvoient déjà ouvertes. des hommes de tout âge, y entroient et sortoient continuellement, d'autres causaient par groupes, sur la place; d'autres, enfin alloient et venoient de différents cotés. ils avoient l'air bien préoccupés tous.*

*sur les cinq heures, j'ai aperçu un sergent d'infanterie de ligne, venant de Lyon, par la barrière des Bernadines, un de ces hommes, qui se tenoient*



**Université de Nîmes**

**D.U. Généalogie et Histoire des familles**

Année 2019-2020 – Promotion des Défricheurs d'éternité

Formation à distance

Directeur de Recherche : Stéphane COSSON



*« Je, soussignée Chloé RAMON certifie que le contenu de ce mémoire est le résultat de mon travail personnel. Je certifie également que toutes les données, tous les raisonnements et toutes les conclusions empruntés à la littérature sont soit exactement recopiés et placés entre guillemets dans le texte, soit spécialement indiqués et référencés dans une liste bibliographique en fin de volume. Je certifie enfin que ce document, en totalité ou pour partie, n'a pas servi antérieurement à d'autres évaluations, et n'a jamais été publié. »*



*« Ces papiers, ces parchemins laissés là depuis longtemps ne demandaient pas mieux que de revenir au jour. Ces papiers n'étaient pas des papiers, mais des vies d'hommes... »*

**Jules Michelet** (1798-1874)



## Prologue

Jeudi 24 avril 1828, jour de la Saint Fidèle, n'y-a-il pas meilleur jour pour célébrer une union ?

Il est 12h30. Tous les invités sont réunis dans la grande salle de la mairie de la Croix-Rousse. Pierre Joseph DELASTRE, âgé de 28 ans, attend patiemment l'arrivée de sa future épouse aux côtés du maire. Son père, Etienne Auguste DELASTRE, veuf, se tient fièrement quelques pas derrière lui. Il a fait le déplacement de Serrières-de-Briord dans l'Ain pour assister au mariage de son fils aîné.

Marguerite fait son entrée dans la mairie au bras de son père, Antoine AUDIBERT. La jeune lyonnaise, du haut de ses 20 ans, remonte l'allée sous les yeux émus de sa mère, Catherine GIBON, et des autres convives.

Les futurs époux se tiennent côte à côte, entourés de leurs quatre témoins : les Sieurs Jean Claude RAQUENET et Antoine Nicolas AUDIBERT, oncles de l'épouse, ainsi que les Sieurs Jean Baptiste GEOFFRAY et Antoine ROUX, camarades fabricants d'étoffes de soie de l'époux. Après l'échange de leurs consentements, Pierre Joseph et Marguerite sont déclarés mari et femme. Les jeunes mariés, ainsi que leurs pères respectifs et trois de leurs témoins signent l'acte de mariage. La mère de l'épouse et Antoine Nicolas AUDIBERT déclarent ne pas savoir signer.

Après la célébration des noces à l'église, on imagine fort bien que ce mariage fût célébré à grand renfort de victuailles et de vin. Les réjouissances prenant place dans la ville de la Croix-Rousse, le quartier des canuts, sans doute la fête battit son plein jusque tard dans la nuit, au son des chants des canuts réunis.





# Sommaire

Prologue .....	7
Préambule.....	11
Introduction .....	13
I. Méthodologie .....	14
II. Anthroponymie.....	15
III. Un peu d'Histoire .....	16
1. Bref historique de la Croix-Rousse .....	16
2. La Croix-Rousse, ville de la soie .....	19
IV. Ascendance et descendance de Pierre Joseph DELASTRE .....	25
1. Pierre DELASTRE.....	26
2. Etienne Auguste DELASTRE.....	30
3. Le couple de référence : Pierre Joseph DELASTRE et Marguerite AUDIBERT.....	34
4. Antoine DELASTRE.....	39
5. Louis Susanne DELASTRE .....	42
6. Marie Thérèse DELASTRE épouse BRULÉ .....	48
V. Epilogue : Marie-Claude BRULÉ épouse RICADAT .....	53
VI. Remerciements .....	54
VII. Sources .....	55
VIII. Annexes .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
1. Pierre DELASTRE.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
2. Etienne Auguste DELASTRE.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
3. Pierre Joseph DELASTRE.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>



## **Préambule**

« Sera choisi un couple au hasard marié entre 1833 et 1842, pour lequel il faudra remonter le plus loin possible dans l'état civil pour les deux époux et tous les descendants aussi loin que le permet l'état civil.

Il faudra faire un historique du village ou de la paroisse qu'ils habitent, avec les sources, réaliser l'arbre généalogique (Gedcom ou papier), expliciter la méthode de travail et de recherche, retenir des photos uniquement si elles ont un intérêt.

Pour les étudiants vivant en France, il faudra rechercher les actes notariés concernant le couple et leurs ascendants directs, les fratries et la carrière militaire de l'homme du couple choisi. »



## Introduction

A l'annonce de la préparation de ce mémoire, le choix de mon couple de référence s'impose à moi comme une évidence : mon ancêtre canut, dont ma famille détient un cahier de notes depuis plusieurs générations et qui a vécu à la Croix-Rousse au début du 19<sup>ème</sup> siècle. La possibilité de rechercher la généalogie de cet homme d'une part, qu'on se le dise, m'arrange, car vivant dans la ville de Lyon, cela faciliterait mes recherches, les archives étant à proximité ; d'autre part cela attiserait d'autant plus ma curiosité car cela me donnerait la possibilité de me lancer dans une entreprise qui avant m'effrayait, de par le travail que cela impliquait : retracer l'arbre généalogique de ma famille. Connaissant peu de choses sur l'histoire de cet ancêtre, je croise les doigts pour que son mariage ait eu lieu entre 1833 et 1842, critère essentiel pour valider le choix de mon couple. Malheureusement pour moi, cet homme s'est marié en 1828, il ne rentre pas dans les critères...

Je plaide tout de même ma cause auprès de mon directeur de mémoire, Stéphane COSSON, afin d'obtenir son autorisation pour faire une petite entorse à la consigne. Il accepte et je me lance donc avec enthousiasme dans les recherches généalogiques de mon couple de référence : Pierre Joseph DELASTRE et Marguerite AUDIBERT. Mais je déchant vite ! Moi qui, jusqu'à aujourd'hui, ne me suis intéressée à la généalogie que de loin et qui n'ai aucune méthode, aucune connaissance des outils en ma possession, par où commencer ? Ma grand-mère, Marie-Claude BRULÉ épouse RICADAT, dont les DELASTRE sont les ancêtres maternels, me fournit les premiers documents et photos les concernant qui me permettront de me donner une idée plus précise de ce que je cherche.

C'est grâce aux premiers cours du D.U. de Généalogie et Histoire des familles que je découvre l'immensité des ressources qui s'offrent à moi. C'est à tâtons que je commence à me familiariser avec ces nouveaux outils. Au fur et à mesure de l'avancement de mes recherches, grâce à chaque information que je parviens à glaner ici et là, je commence à visualiser plus nettement la personnalité de ces hommes et de ces femmes dont les vies ont été si lointaines et différentes de la mienne. Cela me donne toujours envie d'en savoir plus, de chercher plus loin. Mais le temps pour la rédaction de ce mémoire est limité, et il passe vite ! Je me suis donc contentée de chercher seulement les informations strictement nécessaires à ce mémoire.

## I. Méthodologie

J'ai eu la chance de débiter mes recherches avec quelques archives familiales : des photos, quelques actes d'état civil, un acte notarié. Mais le plus dur restait à faire. Ayant très peu de connaissances en généalogie, j'ai attendu d'assister aux premiers cours du D.U. de Généalogie et Histoire des familles fin septembre avant de me lancer dans mes recherches. J'ai pris la décision d'effectuer en parallèle de ces cours à distance un stage de six mois dans une Etude Généalogique à partir du mois d'octobre, afin d'y découvrir mon futur métier mais aussi pour m'aider à en apprendre plus sur les recherches généalogiques.

Mon plan méthodologique s'est mis en place progressivement dans ma tête et se divisait en trois temps :

- Etape n°1 : réunir un maximum d'informations grâce aux archives en ligne que j'ai appris à maîtriser au cours de ma période de stage : état civil (naissance, mariage, décès), les recensements de population, registres matricules et autres éléments susceptibles de donner plus de corps à mon mémoire.
- Etape n° 2 : après mes examens de D.U. en février, je me rendrais aux archives pour compléter mes recherches, notamment si les archives en ligne étaient limitées (actes notariés, cadastre, hypothèques...).
- Etape n°3 : une fois toutes les informations nécessaires en ma possession, je passerais à la rédaction.

Malheureusement pour moi et pour tous mes camarades de promotion, la période de confinement est passée par là et les archives ont fermé, m'empêchant ainsi d'effectuer les recherches souhaitées... Moment de panique, les archives rouvriront-elles à temps pour nous permettre de compléter nos recherches ? Il y a aux archives départementales du Rhône et aux archives municipales de Lyon, des documents essentiels que j'aurais souhaité consulter, notamment des potentiels testaments, des déclarations de successions, un contrat d'apprentissage d'ouvrier en soie, les hypothèques... Ne sachant pas pendant combien de temps cette situation allait durer, j'ai commencé à rédiger mon mémoire avec les éléments en ma possession. Mais je dois dire que la situation était quelque peu frustrante.

Les deux mois de confinement sont terminés, nous sommes à la mi-mai, il nous reste un peu plus d'1 mois pour terminer notre mémoire, mais les portes des archives demeurent fermées... Puis début juin, on nous annonce que les archives réouvrent, ô joie ! Mais les places sont extrêmement limitées, il faut réserver son entrée pour la journée et il n'y a que 8 places. Etant encore loin d'être à la moitié de la rédaction de mon mémoire, et au vu des difficultés pour se rendre aux archives, j'ai pris la décision, certes risquée, de ne pas y aller et de me concentrer sur la rédaction afin de pouvoir rendre mon mémoire dans les temps.

Même si je suis déçue de ne pas avoir pu effectuer de recherches aux archives, ce qui représentait une part importante dans la rédaction de ce mémoire, je suis tout de même satisfaite des informations que j'ai pu trouver dans les archives en ligne. De plus, les cours prodigués par les enseignants du D.U. m'ont apporté des connaissances essentielles à mon mémoire, notamment pour replacer la vie de ces hommes et de ces femmes dans leur contexte historique, économique et social.

Les prénoms et noms en gras représentent les personnes de la famille qui apparaissent pour la première fois dans ce mémoire. Ceux en gras et en rouge représentent le personnage suivant qui sera étudié dans la descendance de la famille.

## II. Anthroponymie

D'aussi loin dont j'ai pu remonter l'arbre généalogique de la famille DELASTRE, ces derniers ont habité le village de Serrières-de-Briord (Ain) durant au moins trois générations. Mais comme de nombreuses autres familles, il est très probable que le nom DELASTRE ne soit pas originaire de leur région de domicile. C'est pourquoi j'ai décidé de me pencher un peu plus sur les origines de ce nom.

Le nom **DELASTRE** est un dérivé du nom DELATTRE, tout comme les noms DELAISTRE, DELHATRE, DELATE, DELAITRE... Ces noms de famille ont donc les mêmes racines. Les origines de ce patronyme sont multiples. Il peut être toponymique, autrement dit un nom qui s'inspire d'un lieu géographique. En effet, « *un très grand nombre de noms de famille en DE- ou DU- proviennent soit d'un nom de province, soit d'un nom de terroir, de bourg ou de village* »<sup>1</sup>. Ainsi, le nom DELATTRE peut être originaire de Lattre dans le Pas-de-Calais (62). Ce nom fait d'ailleurs parti des 10 noms les plus portés du Pas-de-Calais de 1891 à 1915 et de 1966 à 1990<sup>2</sup>. Il fait également parti des 30 noms les plus portés dans le Nord-Pas-de-Calais depuis 1891<sup>3</sup>. On a constaté que 1 à 10% des migrants du Nord-Pas-de-Calais avait choisi de s'établir dans la région Rhône-Alpes entre 1891 et 1990<sup>4</sup>. Il semblerait que la famille DELASTRE qui, sur plusieurs générations, est demeurée dans cette région, ne porte donc pas le patronyme le plus répandu en Rhône-Alpes.

Mais le nom DELATTRE est plus souvent associé à un surnom évoquant une maison située près d'un lieu sacré. On peut tirer ce nom de l'ancien français *astre*, *aistre* qui désigne « *une maison donnant sur le parvis d'une église ou d'un cimetière y attenante* »<sup>5</sup> ou un « *terrain près d'une église ou d'un monastère jouissant du droit d'asile* »<sup>6</sup>. Quelques particularités intérieures de la maison, comme une maison dont l'âtre était carrelé, et non en terre battue, ont pu donner lieu à ces surnoms devenus noms de famille. En effet, ce nom pourrait venir de l'ancien français *astre*, *âtre* qui désigne une « *partie dallée de la cheminée sur laquelle on fait le feu* »<sup>7</sup>. Les noms DELASTRE, DELESTREE, DELESTREZ, peuvent également venir « de l'estrée », surnom de l'homme qui habitait près d'une route pavée (de l'ancien français *estrée*, route ; tout comme *strasse* en allemand ; *street* en anglais ; *strada* en italien, etc.). Les surnoms DELATRE, DELATTE, DELATTRE désignaient sans doute en langue d'oïl<sup>8</sup> l'homme préposé à la garde de l'entrée et, par extension, du cimetière d'une église (*astre*, *aitre*).

Pour finir le nom DELASTRE pourrait s'apparenter à *astre*, venant du grec par le latin *astrum*, qui désigne « *un corps céleste resplendissant et dont l'influence est censée agir sur le destin des hommes* »<sup>9</sup>.

---

<sup>1</sup> Jacques Cellard, *Trésors des noms de familles*, BELIN, p.280

<sup>2</sup> Laurent Fordant, *Atlas des noms de famille en France*, ARCHIVES & CULTURE, p.64 et p.144

<sup>3</sup> Idem

<sup>4</sup> Idem

<sup>5</sup> Jacques Dupâquier, *Les noms de famille en France*, 4<sup>e</sup> édition, ARCHIVES & CULTURE, p.167

<sup>6</sup> Pierre-Gabriel GONZALEZ, *Grand dictionnaire des noms de famille*, AMBRE EDITIONS, p.160

<sup>7</sup> Idem

<sup>8</sup> Constitut un groupe de langues gallo-romanes.

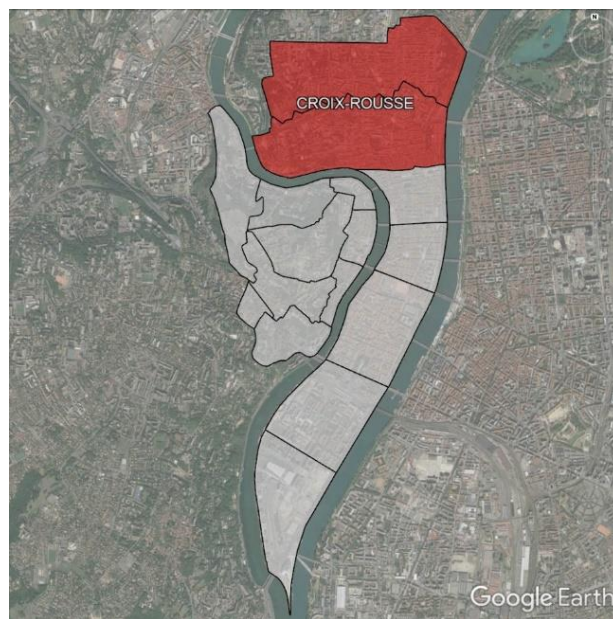
<sup>9</sup> Jean Coste, *Dictionnaire des noms propres*, ARMAND COLIN



### III. Un peu d'Histoire

#### 1. Bref historique de la Croix-Rousse

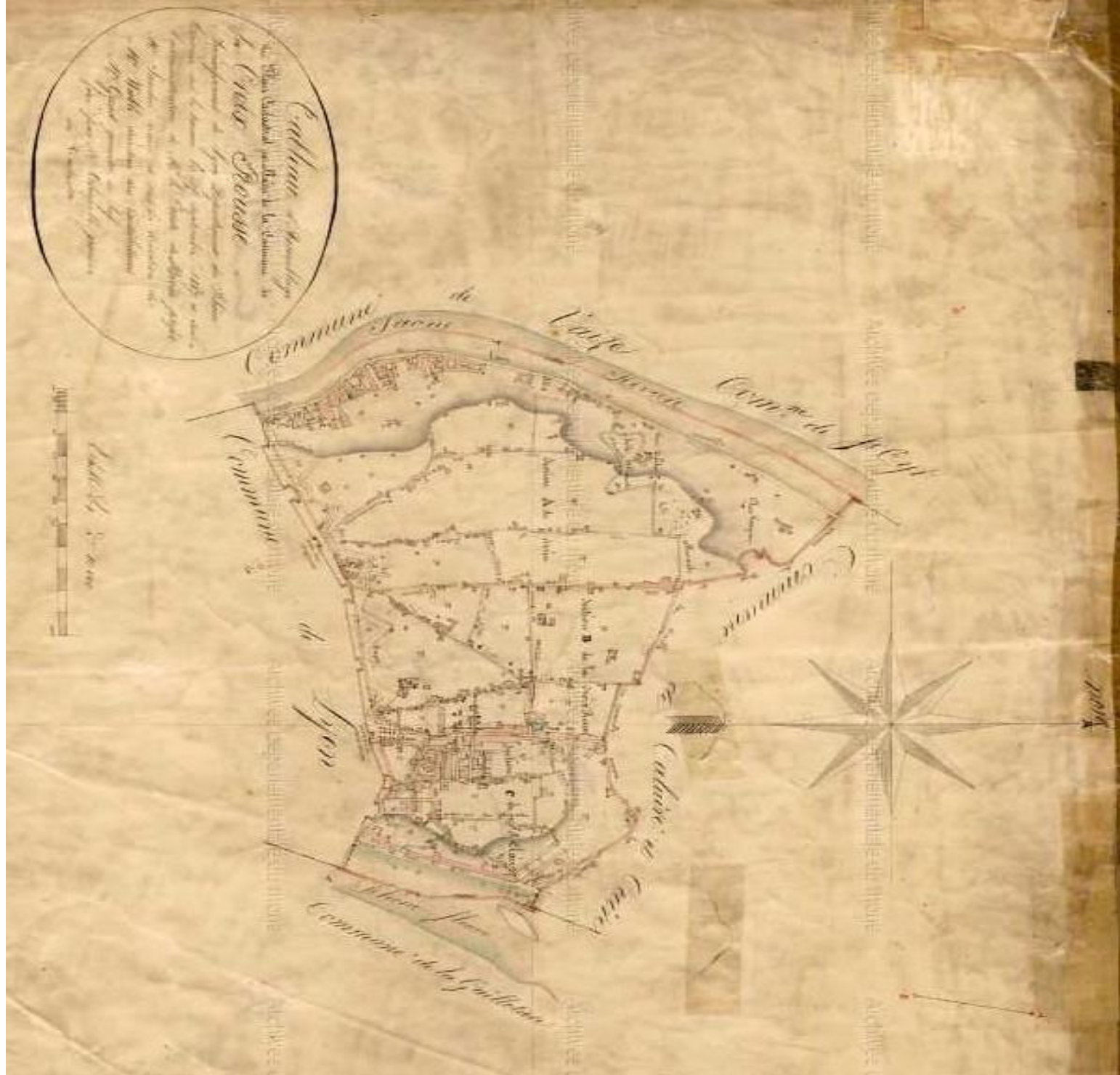
La Croix-Rousse est une colline de la ville de Lyon dominant le Nord de la Presqu'Île entre le Rhône et la Saône. Elle est composée de deux ensembles : les pentes, lyonnaise depuis toujours, et un plateau, à l'extérieur des fortifications lyonnaises du XVI<sup>e</sup> siècle, formant une paroisse, puis avec la révolution, une commune indépendante rattachée à Lyon en 1852. À l'origine, le plateau de la Croix-Rousse était essentiellement agricole, avec de grandes propriétés appartenant au clergé et à la noblesse. À la révolution, ces terres furent morcelées et rachetées par de riches particuliers. Le rattachement de la Croix-Rousse à la ville de Lyon a permis la mise en place d'un réseau d'adduction d'eau, le pavage des rues, la mise en place de conduites de gaz et la construction d'un hôpital. En 1891, un funiculaire dénommé par les habitants la « ficelle », installé place Croix Paquet, permettait de relier le plateau à la Presqu'Île, les tisseurs de soie aux négociants. Près d'un siècle plus tard, un métro à crémaillère le remplaça sur le même itinéraire de suspension... il existe toujours.



La Croix-Rousse doit son nom à une croix en pierre dorée de Couzon (de couleur ocre) plantée au carrefour actuel de la montée de la Boucle et de la rue Coste en 1560 par le Cardinal de Tournon. Cette croix, marquant l'entrée de la paroisse du côté nord, étant visible de loin, fait qu'on parle désormais de la « Croix-Rousse » pour désigner ce faubourg de Lyon. Cette croix a été détruite par les protestants en 1562. Remplacée en 1600, elle prend place près des remparts, rue Audran. Mais la révolution la met à bas. Napoléon I<sup>er</sup>, lors de sa venue à Lyon en 1805, en fait rétablir une nouvelle en pierre grise qui sera démolie avec l'extension de la ville et la destruction des remparts en 1861. Le maire Michel Noir (1995 – 2001) en rétablira une à l'endroit originel, mais cela créera débat auprès des associations laïques.



*Croix de la Croix-Rousse*



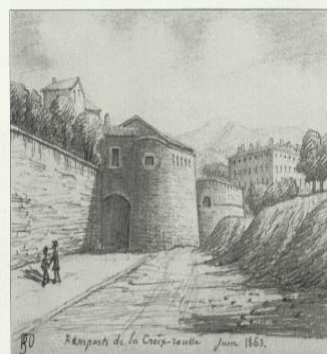
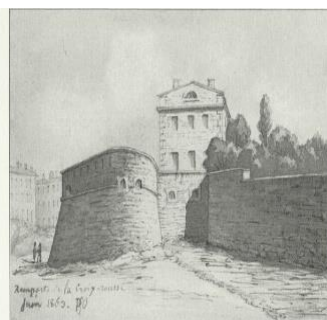
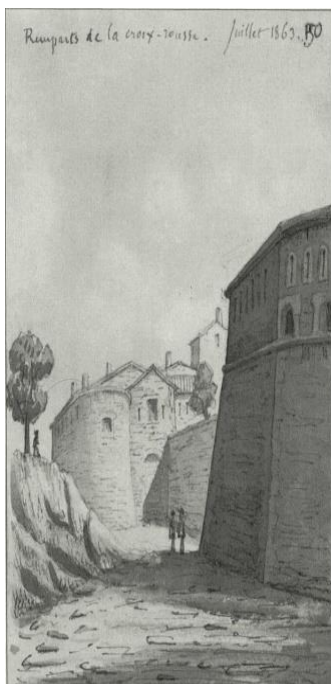
« *Tableau d'Assemblage  
 du Plan Cadastral parcellaire de la Commune de  
 la Croix-Rousse –  
 Arrondissement de Lyon Département du Rhône  
 terminé sur le terrain le 15 septembre 1827 et sous  
 l'administration de Monsieur le Comte de Biosse préfet  
 Monsieur Sandier maire et sous la direction de  
 Monsieur Wable directeur des contributions  
 Monsieur Gaud géomètre en chef  
 levé par Monsieur Chapelle géomètre  
 du Cadastre* »<sup>10</sup>

<sup>10</sup> Archives départementales du Rhône – Cadastre – Côte 3P1019



Le gros caillou, symbole croix-roussien par excellence, a été déposé en tant qu'élément morainique<sup>11</sup> lors de la fonte des glaciers. La colline de la Croix-Rousse est percée de nombreuses galeries, les fameuses arêtes de poisson, dont les origines sont discutées et que l'on peut parcourir avec autorisation.

Jusqu'en 1865, les pentes, aujourd'hui 1<sup>er</sup> arrondissement de Lyon, étaient séparées du plateau par un rempart. En 1852, la commune de la Croix-Rousse est rattachée à Lyon et en 1865, Napoléon III ordonne la destruction de ces remparts pour faciliter l'intégration de ce nouveau quartier dans la ville et l'aménagement d'un grand boulevard qu'on appela « boulevard de la Croix-Rousse » et qui sert, aujourd'hui, de limite entre les deux Croix-Rousse. Il ne reste de ce rempart que les extrémités et une avant porte: le fort Saint Jean qui domine la Saône et côté Rhône, le bastion Saint Laurent et quelques bâtiments militaires.



Remparts de La Croix-Rousse – Juillet 1863 (Source Wikipédia)

Avant porte du rempart de La Croix-Rousse (Source Wikipédia)

<sup>11</sup> Définition : amas de débris minéral (appelé aussi till) transporté par un glacier ou par une nappe de glace. (Source : dictionnaire sensAgent - Le Parisien)

Pour la ville de Lyon, la Croix-Rousse, plateau et pente, est associée à la soie, aux canuts. C'est au 19<sup>ème</sup> siècle qu'elle prend l'identité de colline laborieuse et dangereuse aux yeux de la bourgeoisie au pouvoir, à qui le peuple dans la rue fait peur. En effet, elle est entrée dans l'histoire nationale avec la révolte des canuts de 1831 (*infra* : III. 2. *La Croix-Rousse, ville de la soie*), révolte considérée improprement par de nombreux penseurs politiques et historiens, comme une des premières révoltes ouvrières, voir prolétaires, de l'ère industrielle. Si pour la bourgeoisie, la Croix-Rousse est la colline des barbares (selon l'expression due à la plume du journaliste conservateur Saint-Marc Girardin le 8 décembre 1831) pour tous les républicains du 19<sup>ème</sup> siècle et plus tard pour la gauche française, elle est la colline qui incarne la lutte du peuple contre les inégalités sociales et qui réclame vouloir « vivre en travaillant ou mourir en combattant » (*infra* : III. 2. *La Croix-Rousse, ville de la soie*).



## 2. *La Croix-Rousse, ville de la soie*

La soie a fait la réputation de la ville de Lyon. Intimement liée à son histoire, la soierie lyonnaise a joué un rôle considérable dans le développement de la ville comme dans celui de la région Rhône-Alpes. Les tissus fabriqués dans le quartier de la Croix-Rousse, mais aussi à Saint-Jean ou à Saint Paul, habillaient les plus puissants et décoraient de nombreux palais.

La soie a vu le jour 20 siècles avant Jésus-Christ en Chine, qui garda jalousement le secret de sa fabrication pendant 2 siècles. Il s'agissait d'une matière précieuse, au 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, un kilogramme de soie valait son équivalent en or. C'est grâce à une technique d'espionnage industriel que l'empereur byzantin Justinien vola aux Chinois le secret de fabrication de la soie. Finalement, l'élevage des vers à soie se développa en France à partir du 15<sup>ème</sup> siècle. À cette époque, Lyon était déjà un carrefour international, commercial et intellectuel. A partir de 1450, grâce à ses quatre foires annuelles, qui attiraient de nombreux drapiers et merciers, la ville de Lyon détint le monopole national du commerce de la soie, ce qui la rendit encore plus incontournable. En 1466, afin de limiter les importations de soierie qui coûtaient trop cher au royaume, le roi Louis XI décida de créer une manufacture royale. Il fit venir d'Italie matériel, maîtres et ouvriers expérimentés, à qui il offrit des avantages fiscaux importants. Mais les

consuls préférèrent favoriser le commerce en demeurant des marchands et en vendant à la noblesse des soieries importées. Le roi renonça donc à cette entreprise. Ce fut ainsi la ville de Tours qui accueillit la première manufacture française de soierie.

C'est sous le règne de François I<sup>er</sup> que la soierie lyonnaise connut son véritable essor. En effet, en 1528, Etienne Turquet, entrepreneur lombard installé à Lyon, obtint des privilèges royaux pour la fabrication de tissus de soie, d'or et d'argent, ainsi que la suppression des charges pour les ouvriers étrangers qui venaient s'établir à Lyon. D'autres suivirent rapidement son exemple en installant des ateliers de tissage dans la ville. En 1540, Lyon obtint le monopole de l'importation en France de soie grège (ou fil de soie).



*Thomas II de Gadagne (au centre), Naris et Turquet, présentant au Consulat de Lyon un projet de développement de la soie à Lyon (1536), huile sur toile (Musée des Beaux-Arts de Lyon)*

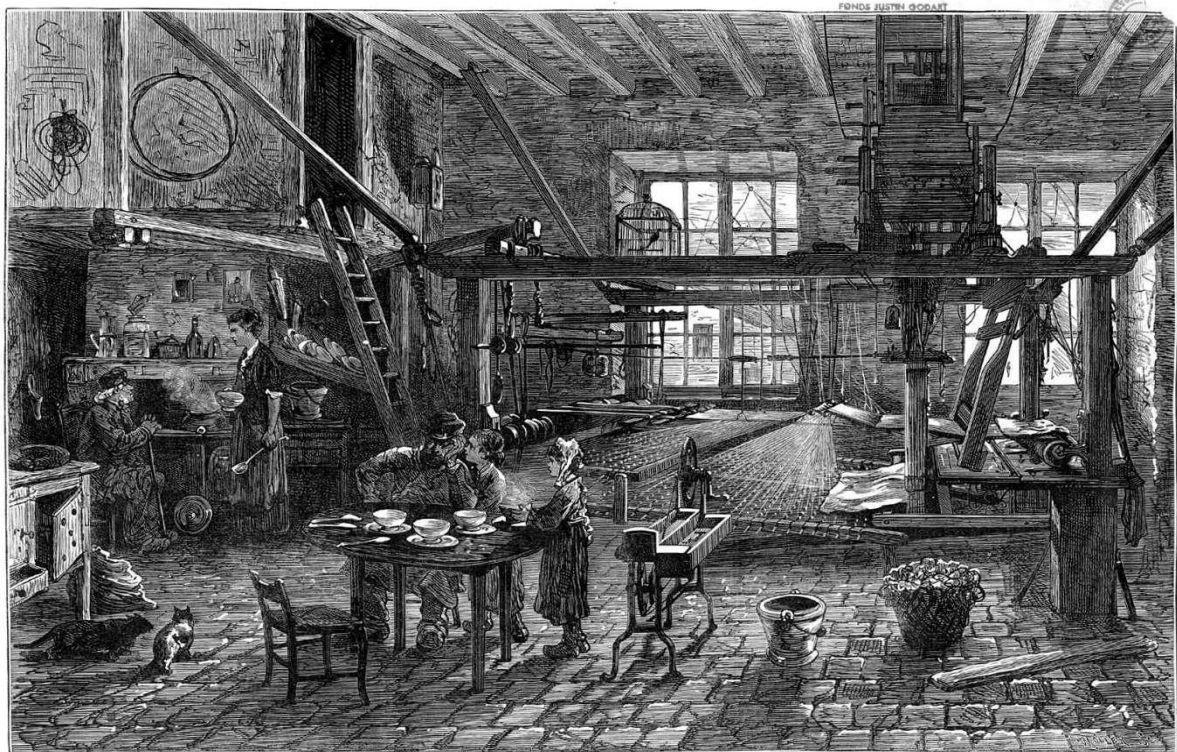
En 1554, on pouvait compter au moins 12 000 personnes vivant du tissage au sein de la « Manufacture Lyonnaise ». Il s'agissait de petits ateliers indépendants, aux mains d'artisans, implantés dans la Presqu'île lyonnaise et dans les quartiers situés en bord de Saône. Ils travaillaient essentiellement pour l'église, l'armée et la royauté.

Très vite, les artisans tisseurs s'organisèrent et, dès 1596, définirent des règles strictes sur les modalités d'entrée et de sortie dans la profession. Ainsi, la commercialisation des pièces de soie fut réservée aux maîtres, et le compagnonnage et l'apprentissage furent mis en place. Ce dernier s'étendait sur cinq années et était encadré par un contrat d'apprentissage signé devant notaire. On devenait apprenti, en principe, dès l'âge de 13 ans, sans salaire. La famille de l'apprenti devait régler des frais d'apprentissage au maître qui, de son côté, ne pouvait accueillir plus de deux apprentis. Célibataire, l'apprenti était logé, nourri, chauffé et éclairé par son maître. Son apprentissage était sanctionné par un examen qui, une fois réussi, lui permettait de s'inscrire au registre des compagnons pour une durée de cinq ans. À partir de 1686, le compagnon devait réaliser un chef d'œuvre pour devenir maître à son tour.

Vers la seconde moitié du 17<sup>ème</sup> siècle, la France dut faire face à une forte concurrence due à l'importation de toiles peintes importées par la Compagnie des Indes. En réaction, Colbert, alors surintendant des bâtiments et manufactures de Louis XIV, établit, en 1667, le règlement de la Grande Fabrique Lyonnaise, qui regroupait alors l'ensemble des corporations travaillant le tissu. L'objectif était d'atteindre une qualité irréprochable afin lutter contre la concurrence.

En 1621, la Fabrique Lyonnaise comptait près de 1 700 maîtres ouvriers. En 1660, ils étaient plus de 3 000, à faire travailler 10 000 métiers. L'activité fut de nouveau multipliée par 3 entre 1665 et 1690. De somptueuses étoffes étaient réalisées à Lyon pour les princes de la cour ou l'aménagement des différentes demeures royales. Pourtant, en 1685, avec la révocation de l'Edit de Nantes, de très nombreux soyeux<sup>12</sup> protestants s'exilèrent, se réfugiant en Suisse et à Londres notamment. Le nombre de métiers tomba alors à moins de 2 000.

C'est au début du 19<sup>ème</sup> siècle, avec l'avènement du métier Jacquard, que les tisseurs se déplacèrent vers le quartier de la Croix-Rousse, alors commune indépendante. En effet, la soierie avait besoin d'espace. L'arrivée des métiers à tisser Jacquard, de grande taille, modifia profondément le travail des tisseurs, mais également leur mode de vie. Ils ne pouvaient plus vivre dans leurs ateliers du centre-ville, de Saint-Jean ou de Saint Paul. En revanche, les couvents de la Croix-Rousse, aux très hauts plafonds, pouvaient héberger sans problème les mécaniques des métiers qui atteignaient près de 4 mètres de hauteur. Certains lyonnais quittèrent donc la ville pour le faubourg de la Croix-Rousse. Des tisseurs venus de toute la région s'installèrent dans ce quartier, attirés par les avantages fiscaux en vigueur comme la réduction de l'impôt foncier et de la contribution mobilière, ou l'absence de droits d'octroi. Il fallut construire de nouveaux immeubles susceptibles d'accueillir leurs imposantes machines. De solides escaliers de pierre desservaient les étages, les fenêtres étaient deux fois plus hautes que larges. À l'intérieur, le sol était pavé de carreaux de terre cuite non vernis, et au plafond les poutres étaient apparentes et permettaient de caler les métiers. La Croix-Rousse, quartier en



LA CRISE LYONNAISE. — Intérieur d'un tisseur en soie. — (D'après nature, par M. Féret.)

<sup>12</sup> Fabricants

hauteur, donc à l'abri des inondations, proposait, entre autres, des loyers moins élevés que la Presqu'Île. Les canuts furent considérés comme les maîtres de ce quartier pendant près d'un siècle.

Le maître tisseur possédait son atelier et son matériel. Sa femme travaillait avec lui et il avait généralement sous ses ordres un ou deux compagnons qu'il logeait. Il formait également un ou deux apprentis. Les journées de travail étaient très longues, elles atteignaient parfois 16h sur 6 jours consécutifs. Il n'y avait pas de dissociation entre la vie familiale et professionnelle, l'atelier servant aussi de logement. Deux tiers de la surface du logement étaient consacrés à l'atelier et un tiers à la vie familiale. En bas se trouvait l'atelier, la chambre des maîtres, la cuisine et la souillarde<sup>13</sup> ; en haut, en soupente, le lieu de couchage du compagnon. Un gros poêle à charbon chauffait l'ensemble. Dans chaque immeuble, plusieurs ateliers étaient installés, entraînant des relations de voisinage qui renforçaient le sentiment d'appartenir à une même communauté. Ainsi, tout le monde se connaissait. Il existait une sorte de solidarité entre les canuts, mêlée à une certaine méfiance. Chaque atelier gardait jalousement ses secrets de fabrication mais parallèlement, les canuts n'hésitaient pas à se prêter un dessin, à s'associer en coopérative pour réduire les frais ou à s'unir lorsqu'il s'agissait de faire respecter les prix.

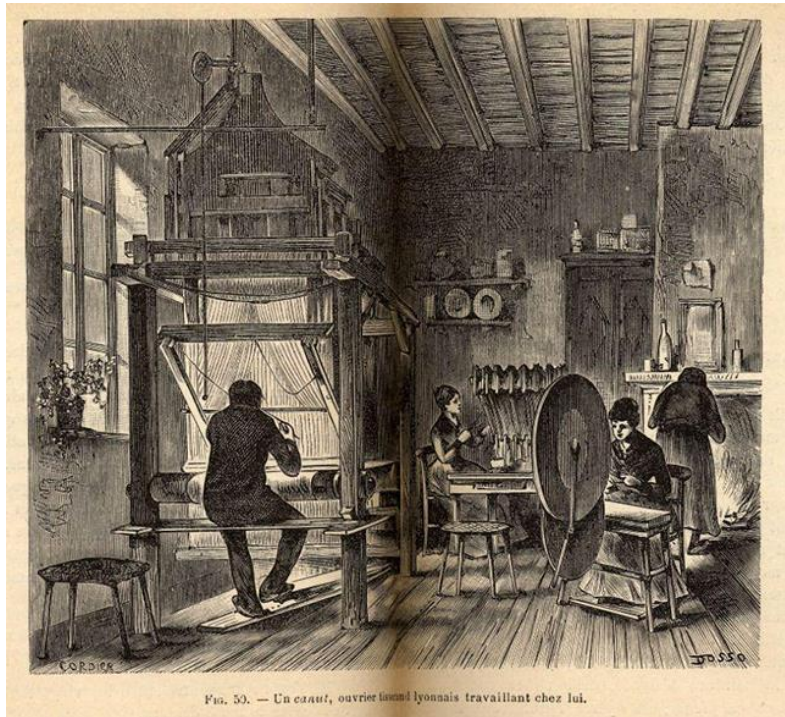


Fig. 59. — Un canut, ouvrier tisseur lyonnais travaillant chez lui.

Un gros poêle à charbon chauffait l'ensemble. Dans chaque immeuble, plusieurs ateliers étaient installés, entraînant des relations de voisinage qui renforçaient le sentiment d'appartenir à une même communauté. Ainsi, tout le monde se connaissait. Il existait une sorte de solidarité entre les canuts, mêlée à une certaine méfiance. Chaque atelier gardait jalousement ses secrets de fabrication mais parallèlement, les canuts n'hésitaient pas à se prêter un dessin, à s'associer en coopérative pour réduire les frais ou à s'unir lorsqu'il s'agissait de faire respecter les prix.

A la veille de la révolution de 1789, la Fabrique des tissus de soie représentait l'activité dominante à Lyon. Elle réunissait environ la moitié de la population, soit 120 000 habitants. En haut de la pyramide de la Grande Fabrique, il y avait la minorité des marchands fabricants qui détenaient la matière première mais ne possédaient ni métier, ni atelier. Ils commandaient la fabrication des pièces et les vendaient à leurs clients. Puis, arrivaient la minorité importante des chefs d'ateliers, qui habitaient avec femmes et enfants, et tissaient la soie à la suite des commandes passées par les marchands fabricants. Enfin, les compagnons, largement majoritaires, qui travaillaient et logeaient chez les chefs d'ateliers. Au 19<sup>ème</sup> siècle, chefs d'ateliers et compagnons portaient le nom de canut<sup>14</sup>. Il existait une seule manufacture de type industrielle, l'usine de soierie de la Sauvagère, où travaillait 600 ouvriers, située à Saint Rambert, au nord de Lyon.

<sup>13</sup> Une souillarde était autrefois une des pièces les plus fraîches d'une demeure, où les stocks de nourriture pouvaient être préparés, entreposés et conservés. (Source dictionnaire Linternaute)

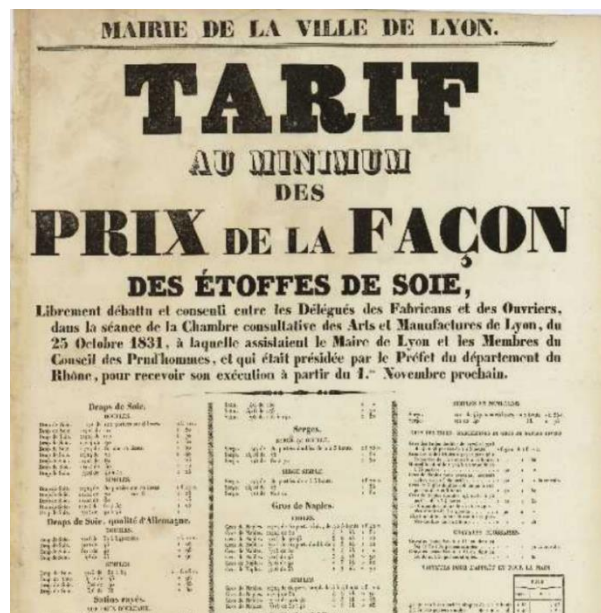
<sup>14</sup> Ce sobriquet avait un caractère péjoratif. Son origine reste floue. Ce mot désignerait celui qui utilise la canette ou « navette », dévidoir à fil, en bois à bout ferré, qui naviguait sur le métier dénommé « bistanclaque », onomatopée lyonnaise désignant le métier à tisser d'après le bruit qu'il produit en fonctionnant.

Selon une théorie, le mot canut pourrait être la condensation de l'expression « voici les Cannes nues ! », une canne sans breloque ni ruban, signe de pauvreté.

Peu avant la révolution, en 1786, eut lieu une première insurrection des ouvriers de la soie : la « révolte des deux sous ». Elle opposa le Consulat, administration municipale qui soutenait les marchands de soie, aux tisseurs, qui réclamaient une hausse des tarifs. N'obtenant pas gain de cause, les tisseurs se mirent en grève, suivi par les chapeliers. Des manifestations eurent lieu place des Terreaux et, le 10 août, le mouvement fut violemment réprimé par l'armée. Deux jours après, trois tisseurs furent condamnés à mort et pendus.

La révolution fit disparaître les principaux clients du marché de la soierie : la monarchie et l'Eglise. Grâce à Napoléon Bonaparte qui décréta, en octobre 1799, « *que tous les hommes et toutes les femmes qui ont une position officielle [...] doivent s'habiller d'étoffes lyonnaises et en changer le plus souvent possible* », l'activité reprit, ce qui fit augmenter les salaires. Les révoltes reprirent malgré tout en 1831 et 1834.

En 1831, la conjoncture économique étant mauvaise, les commandes de soierie diminuèrent ce qui entraîna une chute des salaires des ouvriers. Le 18 octobre, les canuts obtinrent du préfet du Rhône, Louis Bouvier-Dumolart, l'établissement d'un tarif enrayant la baisse des prix par les fabricants. Mais ces derniers y virent une entrave à leur liberté économique et plusieurs d'entre eux refusèrent d'appliquer le tarif établi. C'est pourquoi, le 21 novembre, plusieurs centaines de canuts se soulevèrent à la commune de la Croix-Rousse. Ils parcoururent les rues, et ceux qui travaillaient encore furent forcés de stopper leurs métiers à tisser, des barricades furent dressées. Les canuts marchèrent sur Lyon en brandissant des drapeaux noirs sur lesquels figurait l'inscription « *Vivre en travaillant ou mourir en combattant* ». A Lyon, des armureries furent pillées et des gardes de l'armée attaqués. Après une rude bataille (600 victimes dans les deux camps), dans la nuit du 22 au 23 novembre, les émeutiers prirent la ville : le maire Victor



Affiche du 26 octobre 1831 sur le tarif minimum des étoffes de soie (Source : archives municipales de Lyon – Côte 936W3821)



Révolte des canuts à Lyon en 1831. Gravure vers 1850.



Conservé à la Maison des Canuts à Lyon



Prunelle s'enfuit. Cette révolte fit grand bruit à Paris, et le 3 décembre, le duc d'Orléans, fils du roi Louis-Philippe, et le Maréchal Soult se rendirent à Lyon. Le tarif fut annulé, le préfet destitué, et 90 ouvriers furent arrêtés (et finalement acquittés). Une importante garnison fut installée dans la ville, la révolte des ouvriers se solda par un échec.

En 1834, eut lieu une seconde insurrection des canuts. Le nouveau préfet, Adrien de Gasparin, déclara le tarif illégal mais prit néanmoins des mesures sociales favorables : un cours fixe qui régit les prix entre tisseurs et fabricants, et une caisse de prêt pour les maîtres tisseurs mariés. La conjoncture économique était à nouveau bonne, l'industrie de la soie se portait bien. Malgré tout, le patronat estimait que les salaires des ouvriers étaient encore trop élevés et entreprit de les baisser. En février 1834, les canuts lancèrent une grève générale : plusieurs dirigeants d'associations mutuelles ouvrières furent arrêtés. L'évènement effraya les autorités qui firent voter à Paris une loi contre les associations le 9 avril 1834. La révolte éclata alors chez les canuts. Dans les quartiers de la Croix-Rousse, de la rive droite de la Saône et du centre sud de la Presqu'île, des milliers d'ouvriers de la soie se soulevèrent. L'armée, dirigée par le ministre de l'intérieur, Adolphe Thiers, fit mine d'abandonner la ville aux insurgés mais passa à l'offensive du 11 au 15 avril : la répression fut qualifiée de « sanglante semaine » et fit plus de 600 victimes. 10 000 insurgés furent faits prisonniers afin d'être jugés à Paris et condamnés à la déportation ou à de lourdes peines de prison.

En 1848 et 1849, la société des « Voraces », des canuts républicains armés de la Croix-Rousse, mêlèrent à nouveau les tisseurs à une insurrection. Le 24 février 1848, Louis-Philippe abdiqua, mettant fin à la monarchie de Juillet. La seconde République fut proclamée. S'ensuit à Lyon une période de chômage parmi les canuts : les ouvriers non lyonnais, majoritairement savoyards, furent invités à rentrer dans leur pays d'origine... en échange d'un « secours de route et d'un passeport gratuit ». La société des Voraces se rallia aux Savoyards de Lyon et, rapidement, forma le projet d'envahir la Savoie et d'y implanter la république. Le 29 mai, dans une ambiance révolutionnaire, 1500 personnes – 200 voraces et 1 tiers des Savoyards de Lyon – préparèrent le départ place Bellecour, acclamés par une foule importante. La troupe faiblement armée prit Chambéry le 3 avril : elle occupa le château, la mairie et proclama une république qui ne dura qu'une journée. Les Voraces et les Savoyards de Lyon furent mis en échec. Le 15 juin 1849, à l'occasion de la rumeur d'un soulèvement des républicains à Paris, les Voraces tentèrent une nouvelle insurrection. Circonscrite à la Croix-Rousse, elle fut violemment réprimée par l'armée. C'est là qu'entre en jeu le témoignage de cette révolte de Pierre Joseph DELASTRE, l'ancêtre dont j'ai choisi de faire l'arbre généalogique (*infra IV. 3. Pierre Joseph DELASTRE et Marguerite AUDIBERT*).



V. Daniel, le 15 juin 1849, barricade près de la Grande place de la Croix-Rousse lors du soulèvement des Voraces, lithographie (Bibliothèque municipale de Lyon)

L'union entre Lyon et la soie fut mise à mal vers la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, en cause, la crise du ver à soie en France, l'apparition des textiles artificiels moins coûteux, la concurrence de la soie asiatique et, surtout, l'avènement de nouvelles industries -chimie, mécanique-. La soie reste présente à Lyon jusqu'à aujourd'hui, au travers d'entreprises de haut de gamme et de son superbe musée des tissus.

## IV. Ascendance et descendance de Pierre Joseph DELASTRE

Notre voyage dans le temps débute dans le petit village de Serrières-de-Briord situé dans le département de l'Ain, entre les confins méridionaux du massif du Jura et le Rhône, à égale distance de Lyon et de Bourg-en-Bresse (60 km). Le cadre naturel entre la montagne (roches de la Craz et le Fort), la rivière (Pernaz) et le fleuve (Rhône) a favorisé le développement de ce village et lui a donné son nom (« ser » = serrure).

Petite commune d'une superficie de 8,03 km<sup>2</sup>, Serrières-de-Briord comptait, à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle, environ 500 habitants. Dès l'époque romaine, la vie économique du village s'est basée sur l'exploitation des carrières de pierre calcaire, la viticulture, le transport fluvial de pierres et de vin et les adductions d'eau.



Au 19<sup>ème</sup> siècle et au cours de la première moitié du 20<sup>ème</sup>, il existait plusieurs entreprises très actives qui ont aujourd'hui disparu :

- Extraction du minerai de fer de 1858-1888 (création du chemin de la Craz),
- Exploitation de plusieurs usines de tissage de la soie par des fabricants d'étoffe de soie de Lyon qui trouvaient dans la région de l'Ain la main d'œuvre nécessaire,
- Fabrication de cassettes d'imprimerie, alimentée par l'énergie du canal de la Pernaz,
- Carrière de Gras sur la route de Bénonces,
- Scieries.

## 1. Pierre DELASTRE

Fils de **Joseph DELASTRE**, maître tailleur d'habit, et de **Benoitte NODET**, **Pierre DELASTRE** naquit le 9 janvier 1739<sup>15</sup> à Serrières-de-Briord (Ain). Fils de marchand, Joseph vécu donc dans une famille relativement aisée pour l'époque. Par manque de temps, je n'ai pas pu rechercher les actes de naissance de ses frères et sœurs mais grâce aux actes d'état civil que j'ai pu retrouver, je sais que le couple a eu au moins 5 enfants : **Pierre**, **Benoit**, **Joseph**, **Louis** et **Laurent**.

Pierre DELASTRE perdit sa mère à l'âge de 13 ans, le 3 décembre 1752<sup>16</sup>. Benoitte NODET était alors âgée d'environ 38 ans. Les raisons de son décès sont inconnues. Son père, Joseph DELASTRE, restera veuf jusqu'à son décès le 17 novembre 1765<sup>17</sup> à l'âge de 50 ans environ. Il sera enterré dans l'église de Serrières par ses fils Pierre et Joseph DELASTRE.

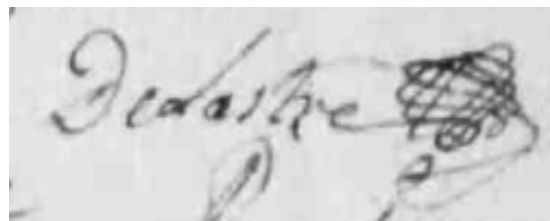
Pierre DELASTRE devint marchand à son tour. Il se maria le 1<sup>er</sup> jour de juillet 1766<sup>18</sup> avec **Marie Philiberte ROBAZ** à l'église de Serrières. Marie Philiberte, née le 31 mai 1739<sup>19</sup> dans ce même village, était la fille de feu Joseph ROBAZ, Bourgeois de Serrières, et de Dauphine DESVIGNES.



Les jeunes mariés étaient alors âgés de 27 ans. C'est un

âge qui peut surprendre, surtout qu'on s'imagine souvent que les gens de l'époque se mariaient très jeunes. Pourtant, il n'était pas rare, dès la fin du 17<sup>ème</sup> et tout au long du 18<sup>ème</sup> siècle, que les jeunes gens se marient à un âge « avancé ». En effet, durant cette période, en France, les femmes se mariaient en moyenne à l'âge de 25-26 ans, et les hommes à l'âge de 27-28 ans. La croissance démographique qui a eu lieu durant cette période, notamment causée par une meilleure qualité de vie de la population, a entraîné un manque de terres nouvelles pour l'établissement des jeunes couples. Pour qu'un jeune couple puisse se marier, il avait besoin d'assez d'argent pour s'établir. C'est pourquoi une jeune personne mettait plusieurs années avant de réunir assez d'argent pour fonder une famille.

C'est dans l'acte de mariage du couple que l'on découvre pour la première fois la signature de Pierre DELASTRE (que l'on retrouvera d'ailleurs dans de nombreux autres documents), qui comme vous pourrez le constater, est très sophistiquée, ce qui démontre un niveau social relativement élevé.



<sup>15</sup> Archives départementales de l'Ain - Côte FRAD001\_EC LOT 102710

<sup>16</sup> Archives départementales de l'Ain - Côte FRAD001\_EC LOT102713

<sup>17</sup> Archives départementales de l'Ain - Côte FRAD001\_EC LOT102717

<sup>18</sup> Archives départementales de l'Ain - Côte FRAD0018EC LOT102718

<sup>19</sup> Archives départementales de l'Ain - Côte FRAD001\_EC LOT102710

Tout au long de mes recherches, notamment dans la lecture des différents registres d'état civil, je remarque que le nom et la signature de Pierre DELASTRE reviennent fréquemment. En effet, durant ses jeunes années, Pierre DELASTRE fut désigné parrain de nombreux enfants. Je me suis alors interrogée sur l'importance de cet homme dans le village. Désigné comme étant « Sieur Bourgeois de Serrières » dans l'acte de naissance de ses enfants, j'en ai conclu qu'ayant débuté comme simple marchand, son entreprise a dû prospérer au fil des années, faisant de lui un homme riche et respecté.

A l'époque de l'ancien régime, la société était divisée en trois groupes : le Clergé, les Nobles et le Tiers-Etat. Le Tiers-Etat était un groupe assez hétérogène dans lequel il était possible de constater plusieurs inégalités de richesses et différentes activités pratiquées par ses membres et allant des travaux manuels aux activités financières et intellectuelles. On pouvait différencier ceux que l'on appelait les « bourgeois », des catégories populaires comme les paysans. Il existait plusieurs types de bourgeois :

- **La bourgeoisie administrative** : prestigieuse car travaillant avec les nobles à l'administration de la ville ou de la royauté (magistrats, juges, huissiers, avocats...),
- **La bourgeoisie de finance** : moins prestigieuse car n'étant pas directement au service du roi et peu appréciée de la population car elle était chargée du prélèvement des impôts,
- **La bourgeoisie marchande** : n'était pas au service du roi, il s'agissait d'entrepreneurs privés qui faisaient commerce. Certains membres qui pratiquaient le commerce international étaient parfois plus riches que la bourgeoisie administrative ou de finance,
- **La bourgeoisie propriétaire** : vivait des rentes de ses propriétés en spéculant ou louant ses terres.

Pierre DELASTRE ayant tout d'abord été simple marchand, on peut supposer qu'il faisait partie de la catégorie de la bourgeoisie marchande. On constate également, grâce à une archive familiale présentée ci-après, que Pierre DELASTRE était assez riche pour prêter de l'argent. Il s'agit en effet d'un acte de prêt passé devant notaire, daté du 13 février 1774, par le Sieur Pierre Delastre à Monsieur Marin Rey Pilod, de la somme de 25 livres et 10 sols.

Pardevant le notaire royal soussigné ce jourd'huy  
 treize février mil sept cent soixante et quatorze,  
 après midy fut present Marin Rey Pilod manouvrier D'onglaz,  
 lequel degré reconnoit et confesse devoir à Sieur Pierre Delastre, bourgeois  
 de Serrière icy present et acceptant, savoir la somme de vingt cinq  
 livres dix sols et c'est pour cause à ce vray et réel prêt, fait ce jourd'huy  
 par ledit Sieur Delastre audit confessant, qui s'en contente et promet  
 payer ladite somme audit Sieur Delastre avec interets aux fetes de  
 noel prochaines, sous l'obligation générale de tous ses biens, obligeant,  
 promettant, soumettant, renonçant. Fait et publié au lieu de  
 Serrières dans la maison dud(it) Sieur Delastre, en présence de Pierre Marcel  
 manouvrier, de Benonce et de Jean Gros manouvrier habitants à Serrières  
 témoins requis qui ont déclarés ne savoir signer de même que ledit  
 Rey Pilod et ce enquis et requis led(it) Sieur Delastre a signé à la minutte  
 Delastre et Ducros not(aire) Royal, lad(ite) minutte controllée à Serrières le quinze  
 février 1774 reçu sept sols signé Durochas.  
 Expédié aud(it) Sieur Escantier

« 1. Pardevant le notaire royal soussigné ce jourd'huy  
 2. treize février mil sept cent soixante et quatorze,  
 3. après midy fut present Marin Rey Pilod manouvrier D'onglaz,  
 4. lequel degré reconnoit et confesse devoir à Sieur Pierre Delastre, bourgeois  
 5. de Serrière icy present et acceptant, savoir la somme de vingt cinq  
 6. livres dix sols et c'est pour cause à ce vray et réel prêt, fait ce jourd'huy  
 7. par ledit Sieur Delastre audit confessant, qui s'en contente et promet  
 8. payer ladite somme audit Sieur Delastre avec interets aux fetes de  
 9. noel prochaines, sous l'obligation générale de tous ses biens, obligeant,  
 10. promettant, soumettant, renonçant. Fait et publié au lieu de  
 11. Serrières dans la maison dud(it) Sieur Delastre, en présence de Pierre Marcel  
 12. manouvrier, de Benonce et de Jean Gros manouvrier habitants à Serrières  
 13. témoins requis qui ont déclarés ne savoir signer de même que ledit  
 14. Rey Pilod et ce enquis et requis led(it) Sieur Delastre a signé à la minutte  
 15. Delastre et Ducros not(aire) Royal, lad(ite) minutte controllée à Serrières le quinze  
 février 1774 reçu sept sols signé Durochas.  
 Expédié aud(it) Sieur Escantier »

Dans les sept années qui suivirent leur mariage, le couple DELASTRE eut du mal à mettre au monde un enfant. En effet, dans les registres d'état civil de Serrières-de-Briord, il n'est fait aucune mention d'un enfant, même mort-né du couple. Pourtant en pleine transition démographique, les conditions de vies de l'époque étaient favorables à la conception d'un enfant : diminution des guerres, atténuation des famines, meilleure santé de la population.

C'est seulement à l'âge de 34 ans que Marie Philiberte ROBAZ mis au monde son premier enfant, **Pierre Joseph**, qui naquit le 10 juin 1773<sup>20</sup> à Serrières-de-Briord. Sa naissance fut suivie par celle de 5 autres enfants dans la famille :

- **Louis Nicolas**, le 4 octobre 1774<sup>21</sup>,
- **Etienne Auguste**, le 9 octobre 1776<sup>22</sup>,
- **Marie Gabrielle Françoise**, le 19 décembre 1777<sup>23</sup>,
- **Louis Gabriel**, le 17 novembre 1779<sup>24</sup>,
- **Marie Antoinette**, le 9 juillet 1783<sup>25</sup>.

La famille DELASTRE a semblé résider dans le village de Serrières tout au long de leur vie. J'ai pu constater avec étonnement qu'aucun de leurs enfants n'étaient mort en bas âge. Ce qui était pourtant très courant à cette époque. Mais le deuil n'a pourtant pas épargné cette famille. En effet, Pierre DELASTRE et Marie Philiberte ROBAZ perdirent leur fils aîné, Pierre Joseph, le 12 août 1791<sup>26</sup>. Il avait 18 ans.

Marie Philiberte ROBAZ mourut quelques années plus tard à l'âge de 58 ans, le 16 septembre 1797<sup>27</sup>, suivi de près par son fils Louis Gabriel, qui décéda 11 jours plus tard le 27 septembre 1797<sup>28</sup> à l'âge de 17 ans. Au vu du peu de temps séparant les deux décès, je n'écarte pas l'hypothèse qu'ils soient tout deux morts d'une maladie contagieuse.

Sur les dernières années de sa vie, Pierre DELASTRE devint agent municipal de Serrières<sup>29</sup> et fut chargé de la rédaction des actes de naissance, de mariage et de décès (on retrouve son nom et sa signature dans les actes). Il mourut le 30 avril 1803<sup>30</sup> à Serrières-de-Briord, à l'âge de 64 ans.

---

<sup>20</sup> Archives départementales de l'Ain - Côte FRAD001\_EC LOT102723

<sup>21</sup> Archives départementales de l'Ain - Côte FRAD001\_EC LOT102723

<sup>22</sup> Archives départementales de l'Ain - Côte FRAD001\_EC LOT102724

<sup>23</sup> Archives départementales de l'Ain - Côte FRAD001\_EC LOT102724

<sup>24</sup> Archives départementales de l'Ain - Côte FRAD001\_EC LOT102725

<sup>25</sup> Archives départementales de l'Ain - Côte FRAD001\_EC LOT102726

<sup>26</sup> Archives départementales de l'Ain - Côte FRAD001\_EC LOT102729

<sup>27</sup> Archives départementales de l'Ain - Côte FRAD001\_EC LOT102731

<sup>28</sup> Archives départementales de l'Ain - Côte FRAD001\_EC LOT102731

<sup>29</sup> Acte à retrouver en annexe

<sup>30</sup> Archives départementales de l'Ain - Côte FRAD001\_EC LOT102734

## 2. Etienne Auguste DELASTRE

Etienne Auguste DELASTRE, 3<sup>ème</sup> enfant de Pierre DELASTRE et Marie Philiberte ROBAZ, est né le 9 octobre 1776<sup>31</sup> à Serrières-de-Briord (Ain).

Il se maria le 17 septembre 1798<sup>32</sup>, à l'âge de 21 ans, dans la commune de Villebois (Ain), lieu de résidence de sa fiancée, Louise ESCOFFIER, âgée de tout juste 20 ans. Née le 4 septembre 1778<sup>33</sup> à Villebois (Ain), Louise était la fille de feu Gabriel ESCOFFIER, en son vivant architecte à Villebois, et de la veuve Marie MEHIER.

Le jeune couple s'installa à Serrières-de-Briord et eut, au cours de leur mariage, 14 enfants, dont 3 paires de jumeaux :

- **Pierre Joseph**, né le 14 juin 1799<sup>34</sup>,
- **Reyne**, née le 27 novembre 1802<sup>35</sup>, elle mourut 4 mois après le 29 mars 1803<sup>36</sup>,
- **Henry et Reyne**, nés le 24 octobre 1803<sup>37</sup>, Henry ne vécut que 10 jours et décéda le 3 novembre 1803<sup>38</sup>,
- **Claude Joseph**, né le 11 mai 1805<sup>39</sup>,
- **Louise Gabrielle Suzanne**, née le 30 mai 1806<sup>40</sup>,
- **Marie Magdelaine**, née le 28 août 1807<sup>41</sup>,
- **Heuphrosine**, née le 7 septembre 1808<sup>42</sup>,
- **Jean François**, né le 1<sup>er</sup> avril 1810<sup>43</sup>,
- **Antoine**, né le 10 décembre 1811<sup>44</sup>,
- **Joseph Alphonse et Benoit**, nés le 10 octobre 1813<sup>45</sup>, Joseph Alphonse ne vécut que 9 jours et décéda le 19 octobre 1813<sup>46</sup>,
- **Anne et Alexandre Henri**, nés le 13 septembre 1816<sup>47</sup>, Anne fut immédiatement baptisée et décéda<sup>48</sup> 2 heures après sa naissance (d'après son acte de décès).

Sur les 14 enfants, 4 d'entre eux moururent en bas âge dont 3 jumeaux.

On remarque que, parmi les enfants du couple, deux de leurs filles ont reçu le prénom de « Reyne ». En effet, il n'était pas rare pour l'époque, qu'au décès d'un enfant, le prochain enfant à naître reçoive le même prénom que ce dernier.

Au cours de mes recherches, et plus particulièrement lors de la lecture des actes de naissances de ces enfants, j'ai remarqué quelque chose d'inhabituel. En effet, que ce soit pour la naissance

---

<sup>31</sup> Archives départementales de l'Ain - Côte FRAD001\_EC LOT102724

<sup>32</sup> Archives départementales de l'Ain - Côte FRAD001\_EC LOT115846

<sup>33</sup> Archives départementales de l'Ain - Côte FRAD001\_EC LOT115821

<sup>34</sup> Archives départementales de l'Ain - Côte FRAD001\_EC LOT102732

<sup>35</sup> Archives départementales de l'Ain - Côte FRAD001\_EC LOT102734

<sup>36</sup> Idem

<sup>37</sup> Idem

<sup>38</sup> Idem

<sup>39</sup> Archives départementales de l'Ain - Côte FRAD001\_EC LOT102735

<sup>40</sup> Idem

<sup>41</sup> Archives départementales de l'Ain - Côte FRAD001\_EC LOT102736

<sup>42</sup> Archives départementales de l'Ain - Côte FRAD001\_EC LOT102737

<sup>43</sup> Archives départementales de l'Ain - Côte FRAD001\_EC LOT102738

<sup>44</sup> Idem

<sup>45</sup> Archives départementales de l'Ain - Côte FRAD001\_EC LOT102739

<sup>46</sup> Idem

<sup>47</sup> Archives départementales de l'Ain - Côte FRAD001\_EC LOT102743

<sup>48</sup> Archives départementales de l'Ain - Côte FRAD001\_EC LOT102745

de leurs premiers jumeaux, Henry et Reyne, ou de leurs deuxièmes jumeaux, Joseph Alphonse et Benoit, la déclaration de leur naissance avait été faite simultanément et les jumeaux partageaient le même acte de naissance. Cependant, il n'en va pas de même pour la naissance de leurs troisièmes jumeaux, Anne et Alexandre Henri. En effet, Etienne Auguste DELASTRE a déclaré leur naissance séparément le même jour mais à plusieurs heures d'intervalles, ce qui m'a paru curieux. C'est en me penchant un peu plus sur leur acte de naissance et l'acte de décès d'Anne que je comprends. Il est écrit sur l'acte de naissance d'Anne qu'elle est née le 13 septembre 1816 à 6 heures du matin. Probablement au vu de ses faibles chances de survie, Etienne Auguste s'est rendu à la mairie avec l'enfant à 7 heures du matin pour déclarer sa naissance avant son décès. Ce qui est étrange, c'est qu'il est écrit sur l'acte de décès d'Anne qu'elle serait décédée le jour même à 6 heures du matin, alors qu'elle était âgée de 2 heures... Serait-elle mort-née et grâce au statut de maire d'Etienne Auguste DELASTRE, ce dernier aurait joué de son influence pour inscrire son enfant sur les registres des naissances afin de pouvoir célébrer ses obsèques à l'église ?

Autre fait curieux, Alexandre Henry serait né, selon son acte de naissance, à « deux heures du soir » autrement dit à 14h00, soit 8 heures après la naissance de sa sœur Anne ! On ne peut imaginer la fatigue et la souffrance qu'a dû endurer Louise ESCOFFIER durant cet accouchement. Ainsi, il n'est pas étonnant qu'elle n'ait pas eu d'autres enfants suite à cet accouchement difficile. Il est d'ailleurs probable qu'une énième grossesse ait causé son décès. Elle mourut le 27 décembre 1820<sup>49</sup> à Serrières-de-Briord (Ain) à l'âge de 42 ans. Etienne Auguste ne se remariera pas et sera désigné sur son acte de décès comme étant veuf de Louise ESCOFFIER.

Etienne Auguste DELASTRE était désigné comme étant propriétaire et maire de la commune de Serrières-de-Briord vers 1828 (*cf infra Pierre Joseph DELASTRE – Obligation militaire*). On le retrouve en 1836, dans le premier recensement de population de Serrières-de-Briord<sup>50</sup>. On le retrouve lui, désigné comme étant marchand, et quelques-uns de ses enfants dont : Joseph (Claude Joseph, désigné comme étant voiturier), Benoit (tailleur d'habit) et Alexandre (boucher), ainsi que deux domestiques. On le retrouve à nouveau 10 ans plus tard dans le recensement de population de Serrières en 1846<sup>51</sup>, âgé alors de 70 ans, vivant seul et sans domestiques, il est désigné comme étant propriétaire.

Grâce au partage successoral qu'il a fait à ses enfants avant son décès, on peut avoir un aperçu de ce qu'il possédait. Cet extrait de partage de succession, datant du 3 juin 1849<sup>52</sup>, a été délivré à Mr Pierre DELASTRE, aîné de la famille, ce qui explique comment cet acte a été transmis dans notre famille de génération en génération.

---

<sup>49</sup> Archives départementales de l'Ain - Côte FRAD001\_EC LOT102755

<sup>50</sup> Archives départementales de l'Ain – RP 1836 - Côte L6193

<sup>51</sup> Archives départementales de l'Ain – RP 1846 - Côte L6194

<sup>52</sup> Extrait d'acte de partage à retrouver en annexe



« Extrait de partage aux frères et sœurs Delastre de Serrières du 3 juin 1849 délivré à Monsieur Pierre Delastre, composant l'état de la Masse Générale des immeubles à eux cédés par Monsieur leur père Etienne Auguste Delastre

Du 3 juin 1849. »

Ce document étant long de 12 pages, je ne retranscrirais pas la totalité de l'acte mais en donnerai seulement un bref résumé<sup>53</sup>.

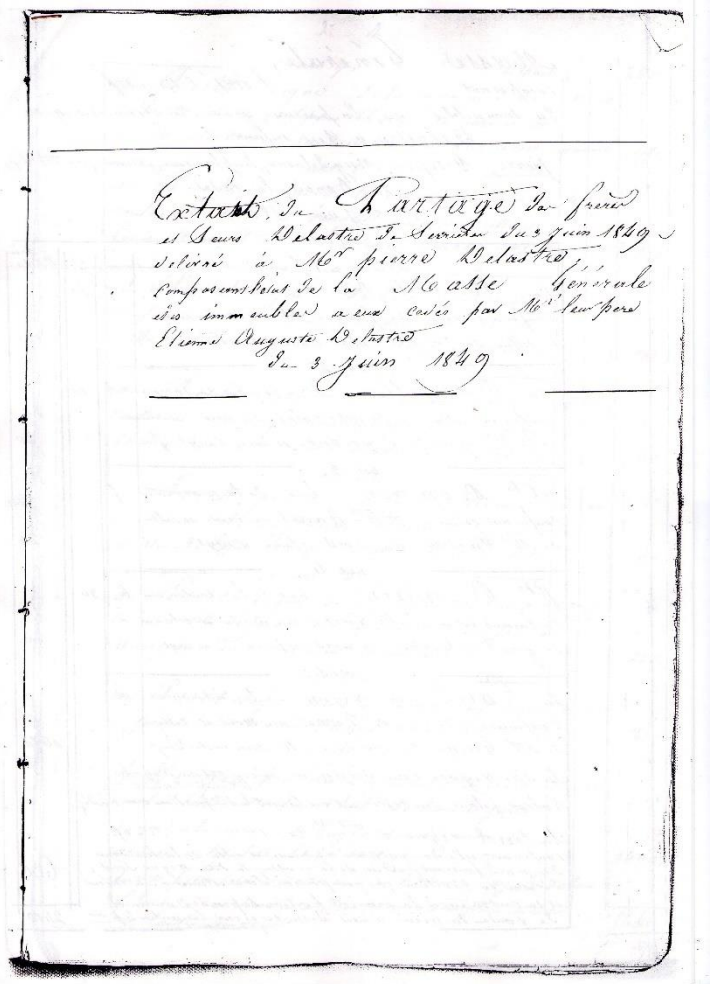
Le partage de succession fut accordé aux enfants d'Etienne Auguste DELASTRE encore vivants : « Pierre, Joseph (les prénoms étant cités par ordre de naissance, il s'agit probablement de Claude Joseph), Magdeleine (prénommée Marie Magdeleine), Euphrosine (écrit Heuphrosine dans son acte de naissance), François (prénommé Jean François), Antoine et Benoit, le cadet (Alexandre Henri, le dernier né, serait donc décédé avant 1849) ».

On constate que sur les 14 enfants du couple, seule la moitié d'entre eux ont survécu jusqu'en 1849. On remarque également qu'il était courant à l'époque d'appeler une personne par son deuxième prénom.

« La Masse Générale, composant l'état estimatif des immeubles cédés, en partage, par Monsieur Etienne Auguste Delastre, à ses enfants », est composée de 30 immeubles situés sur la commune de Montagnieu (Isère) dont huit bois, sept vignobles, huit terrains vagues, quatre prés, une « hermitière<sup>54</sup> emplantée en noyer » et deux « bancs<sup>55</sup> sous les haies de Serrières » estimés chacun à cent francs, le tout d'une valeur de 11 680 francs. Ces immeubles ont été divisés en sept lots entre les frères et sœurs à parts égales.

« Les 7 lots ainsi composés ont été tiré au sort commençant par le plus jeune, qui est Benoit, qui a tiré le premier, ainsi de suite :

- Benoit a obtenu le 3<sup>e</sup> lot ..... 1660 (francs)
- François a obtenu le 6<sup>e</sup> lot ..... 1660 (francs)
- Antoine a obtenu le 2<sup>e</sup> lot ..... 1670 (francs)
- Euphrosine a obtenu le 1<sup>er</sup> lot ..... 1670 (francs)
- Magdelaine a obtenu le 4<sup>e</sup> lot ..... 1670 (francs)
- Joseph a obtenu le 5<sup>e</sup> lot ..... 1670 (francs)



<sup>53</sup> Acte à retrouver en annexe

<sup>54</sup> Aucune définition adéquate, il doit s'agir d'un champ de noyer.

<sup>55</sup> Etal sur un marché

- *Pierre a obtenu le 7<sup>e</sup> lot ..... 1680 (francs) »*

Après l'attribution des sept lots aux sept frères et sœurs, il restait à partager :

- Une maison à Montagnieu estimée à 2500 francs
- Un jardin au Meulles tenu en jouissance par Benoit jusqu'au décès de son père, estimé à 700 francs
- La maison et le jardin de lavant réservé en jouissance pendant le vivant du père, estimée à 1200 francs, le mobilier de Serrières réservé au père estimé à 1000 francs et celui de Montagnieu qui s'en partage estimé 410 qui vaut 600 francs.

Le total des possessions d'Etienne Auguste DELASTRE s'élevait donc à 17 680 francs à la date du 3 juin 1849.

Il décéda 10 ans plus tard, le 2 septembre 1859<sup>56</sup>, en son domicile à Serrières-de-Briord, à l'âge de 83 ans. Il était rentier. Son décès fut déclaré par son fils Benoit DELASTRE, tailleur d'habit, et son gendre Joseph Pierre BERNARD, propriétaire.

---

<sup>56</sup> Archives départementales de l'Ain - Côte FRAD001\_EC LOT102826

### 3. Le couple de référence : Pierre Joseph DELASTRE et Marguerite AUDIBERT

Pierre Joseph DELASTRE est le fils aîné d'Etienne Auguste DELASTRE et de Louise ESCOFFIER. Il est né le 14 juin 1799<sup>57</sup> à Serrières-de-Briord (Ain). Il vécut toute son enfance dans son village natal. Devenu jeune adulte, il devint tisseur de soie et parti s'établir à Lyon, plus particulièrement à la Croix-Rousse où travaillaient ceux que l'on appelait les canuts.

Malheureusement, à cause de la fermeture des archives pendant la période de confinement, je n'ai pas pu aller aux archives départementales de l'Ain pour rechercher des informations sur la période d'apprentissage de Pierre Joseph DELASTRE en tant que tisseur de soie. Il semblerait qu'il y ait eu plusieurs usines de tissages de la soie dans la région et que les fabricants d'étoffes de soie de Lyon en aient profité pour y trouver de la main-d'œuvre. J'ai d'ailleurs observé dans les recensements de population de 1836 et 1846 de Serrières-de-Briord, qu'il y avait dans le village des tisseurs de soie. Pierre Joseph DELASTRE aurait pu donc être formé à Serrières-de-Briord (Ain) ou bien à la Croix-Rousse (Rhône).

Le 14 avril 1828, Pierre Joseph DELASTRE, alors âgé de 28 ans, est libéré de ses obligations militaires<sup>58</sup> par son père, Etienne Auguste DELASTRE, alors maire de Serrières.

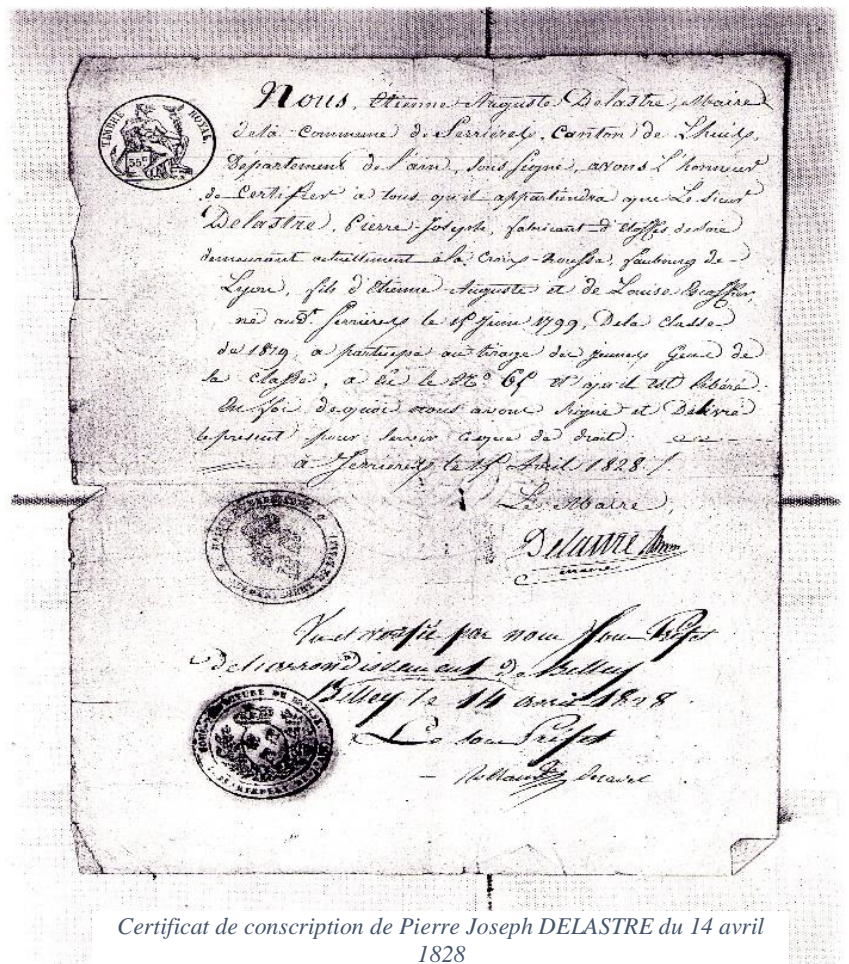
« Nous, Etienne Auguste Delastre, Maire de la Commune de Serrières, canton de Lhuis, Département de l'ain, sous signé, avons l'honneur de certifier à tous qu'il appartiendra que le sieur Delastre, Pierre Joseph, fabricant d'étoffes de soie demeurant actuellement à la Croix-Rousse, faubourg de Lyon, fils d'Etienne Auguste et de Louise Escoffier, né audit Serrières le 14 Juin 1799, de la classe de 1819, a participé au tirage des jeunes gens de sa classe, a eu le numéro 64 et qu'il est libéré en foi de quoi nous avons signé et délivré le présent pour servir ce que de droit.

A Serrières le 14 avril 1828. Le maire.

Vu et vérifié par nous sous-préfet de l'arrondissement de Belley.

Belley, le 14 avril 1828.

Le sous-préfet. »



<sup>57</sup> Archives départementales de l'Ain - Côte FRAD001\_EC LOT102732

<sup>58</sup> Archive familiale à retrouver en grand format en annexe

Ce qu'on appelait encore, il y a quelques années, le service militaire, était appelé à sa création, en 1798, la conscription. Elle était universelle et obligatoire pour tous les hommes français âgés de 20 à 25 ans. De 1804 à 1903, les appelés étaient convoqués pour connaître leur affectation à l'issue d'un tirage au sort. Dans un premier temps, le tirage au sort déterminait qui partait et qui ne partait pas, les numéros les plus bas étant réputés « bons pour le service ». Il était possible, pour les hommes les plus aisés ayant tiré le « mauvais numéro », de se faire remplacer par un autre homme contre rémunération. Ce système de remplacement était, avant 1818 seulement toléré, puis fut autorisé jusqu'en 1872.

Le numéro 64 porta chance à Pierre Joseph DELASTRE qui n'eut pas à partir pour l'armée. Il se fiança quelques temps plus tard avec **Marguerite AUDIBERT**, de 8 ans sa cadette.

Marguerite AUDIBERT, fille légitime d'Antoine AUDIBERT, fabricant d'étoffes de soie, et de Catherine GIBON, naquit le 17 septembre 1807<sup>59</sup> à Lyon (Rhône). On imagine fort bien que les deux jeunes promis se soient rencontrés dans leur milieu professionnel. En effet, au jour de leur union Pierre Joseph et Marguerite étaient tous deux ouvriers en soie. Cette dernière étant encore mineure au jour de son mariage (le Code civil napoléonien fixant la majorité civile à 21 ans pour les femmes et 25 ans pour les hommes) il est fort probable que cette union ait été arrangé entre le père de Marguerite, également du milieu de la soie, et Pierre Joseph DELASTRE, en âge de se marier et bon parti (au vu de ses avoirs énumérés dans son contrat de mariage analysé ci-dessous).

Le couple eut recours à un contrat de mariage quelques semaines avant la cérémonie. Il se rendirent chez leur notaire, Maître NEPPEL, notaire royal à Lyon (1813-1849<sup>60</sup>), le 29 mars 1828<sup>61</sup> pour la signature dudit contrat qui débute comme suit:

*« Furent présentés Monsieur Pierre Delastre, ouvrier fabricant d'étoffes de soie, domicilié demeurant en la ville de la Croix-Rousse rue Saint Denis n°12, fils légitime de Monsieur Etienne Auguste Delastre, propriétaire, demeurant à Serrières, arrondissement de Belley, département de l'ain, et de la défunte Louise Escoffier, époux à venir d'une part,*

*Et Demoiselle Marguerite Audibert, aussi ouvrière en soie, fille légitime de Monsieur Antoine Audibert, fabricant d'étoffes de soie et de Catherine Gibon, domiciliés avec lesquels elle demeure à Lyon rue des pierres plantées, épouse à venir d'autre part, (...) ».*

Comme expliqué plus haut, Marguerite AUDIBERT, âgée de 20 ans étant encore mineure, elle n'a pu signer le contrat de mariage que « sous l'autorité de ses père et mère ». Pierre Joseph DELASTRE, quant à lui âgé de 28 ans et majeur, n'a dû recueillir que le consentement de son père. En effet, le code civil napoléonien disposait qu'après avoir atteint l'âge de la majorité le fils ou la fille devait tout de même faire une demande respectueuse auprès de ses parents pour se marier. Si les parents refusaient, leur enfant pouvait passer outre leur autorisation. Cette demande d'autorisation disparaîtra en 1896.

Les futurs époux se sont soumis au « régime dotal avec réserve expresse de la part de la future épouse de pouvoir, sous l'autorité de son futur (époux), vendre, échanger et hypothéquer tous ses immeubles et biens présents et à venir ». Les futurs époux sont néanmoins soumis à une communauté d'acquêt.

---

<sup>59</sup> Archive familiale à retrouver en annexe

<sup>60</sup> Archives départementales du Rhône - Répertoire chronologique des actes 1815-1826 - Cote 3E37885

<sup>61</sup> Archive familiale en annexe

Dans leur contrat de mariage les futurs époux ont fait état de leurs possessions respectives :

- Pierre Joseph DELASTRE fixait son avoir actuel à la somme de 1 000 francs,
- Marguerite AUDIBERT a reçu de son père, en faveur de son mariage en tant que dot et en avancement d'hoirie dans sa succession, la somme de 400 francs.

Elle a constitué de son chef comme provenant de ses économies et des gains qu'elle avait fait dans l'exercice de sa profession la somme de 110 francs.

Son trousseau<sup>62</sup> composé de nippes<sup>63</sup>, linges, hardes<sup>64</sup> et bijoux restèrent à son usage personnel et ne firent aucunement parti de la communauté du couple.

La communauté s'élevait alors à 1 500 francs, les parties ont signé à la suite du notaire à l'exception de la mère de la mariée qui ne savait pas signer.

Pierre Joseph DELASTRE et Marguerite AUDIBERT se marièrent le 24 avril 1828<sup>65</sup> à midi et demi à la Croix-Rousse (Rhône). Le père de Pierre Joseph, Etienne Auguste DELASTRE, fit le déplacement de Serrières-de-Briord (Ain) pour assister au mariage de son fils (il apparaît comme signataire de l'acte de mariage).

Le jeune couple s'installa 4 place de la Croix Rousse et accueillit rapidement leur premier enfant. **Etienne Auguste DELASTRE** naquit le 18 juin 1829<sup>66</sup> au domicile de ses parents. Après avoir déménagé 20 grande place de la Croix Rousse à Lyon 4<sup>ème</sup>, Marguerite AUDIBERT mis au monde un deuxième et dernier enfant, **Antoine DELASTRE**, qui naquit le 8 décembre 1831<sup>67</sup> au domicile de ses parents.

Dans le recensement de population de Lyon de 1836<sup>68</sup>, on retrouve Pierre Joseph DELASTRE âgé de 34 ans dans le recensement (en réalité âgé de 36 ans), ouvrier tisseur de soie, ainsi que sa femme Marguerite AUDIBERT, âgée de 28 ans, exerçant le même métier, et leurs deux enfants : Auguste (nommé dans son acte de naissance Etienne Auguste) âgé de 7 ans et Tony (nommé Antoine dans son acte de naissance, il s'agit vraisemblablement de son surnom) âgé de 4 ans et demi. La famille accueillait également chez eux une employée tisseuse en soie du nom de Marie VALEN.

Les appartements de la Croix-Rousse étaient structurés de façon à y installer un métier à tisser Jacquard, un outil très imposant qui nécessitait d'être placé dans un vaste espace avec de hauts plafonds et de grandes fenêtres afin d'avoir un maximum de luminosité. Les canuts, comme Pierre Joseph et Marguerite pouvaient ainsi travailler directement à leur domicile.

Les canuts, mal exploités, commencèrent à se révolter en 1831 et en 1832. Après une apparente période d'accalmie, les révoltes reprurent en 1848 et 1849. C'est là que les écrits de Pierre Joseph DELASTRE, dans son petit cahier de notes vert<sup>69</sup>, qui nous a été transmis de génération en génération, révèle toute son importance. On y apprend quelques détails non négligeables sur

---

<sup>62</sup> Linge, habits qu'on donne à une fille qu'on marie ou qui se fait religieuse, à un enfant qui entre en pension. (Petit Larousse 1918)

<sup>63</sup> Objet d'habillement, parure. (Petit Larousse 1918)

<sup>64</sup> Ensemble des effets, de l'habillement servant à l'usage ordinaire. (Petit Larousse 1918).

<sup>65</sup> Archives municipales de Lyon – Côte 2E1577 - Acte n°57

<sup>66</sup> Archives municipales de Lyon – Côte 2E1546 – Acte n°235

<sup>67</sup> Archives municipales de Lyon – Côte 2E1630 – Acte n°508

<sup>68</sup> Archives départementales du Rhône – Recensement 1836 - Côte 6M15

<sup>69</sup> Archive familiale à retrouver en annexe

le déroulement de la révolte, mais aussi sur les traits de caractères de l'auteur de ce récit et sur sa vie. En juin 1849, âgé de 50 ans, il était affligé d'une grande surdité. C'est plusieurs années après les faits qu'il prendra la décision de poser ses souvenirs à l'écrit. Dans ses notes, il nous décrit avec détail son vécu et son ressenti durant cette journée de révolte et son arrestation. Il semblait d'un caractère paisible et ne paraissait pas être un meneur dans cette révolte.

Son récit débute au matin du 18 juin 1849 (sa mémoire a dû lui jouer des tours car la révolte a eu lieu le 15 juin 1849, mais soyons indulgents, à l'époque il n'y avait pas internet pour se souvenir des dates historiques). Les Voraces croix-roussiens déclenchaient une violente insurrection contre le pouvoir de la 2<sup>ème</sup> République dont, à Paris, les amis de l'Ordre venaient de prendre le contrôle. L'Histoire affirme que le Général Magnan aurait rétabli l'ordre à Lyon 24h après le début de la révolte. Le récit de Pierre Joseph DELASTRE nous permet de nuancer cette affirmation. Il affirme n'avoir pris aucune part à cette révolte et d'avoir été injustement arrêté avec ses deux fils, âgés respectivement de 20 et 17 ans.

Pierre Joseph DELASTRE résidait avec sa famille juste en face de la grande place de la Croix-Rousse. Ce jour-là, levé dès 3 ou 4 heures du matin, il remarqua que les portes de plusieurs cafés et cabarets, dans lesquels se réunissaient certaines sociétés d'ouvriers, étaient déjà ouvertes. Des hommes de tout âge y entraient et en sortaient continuellement. D'autres groupes de personnes discutaient sur la place et semblaient préoccupés.

Vers 6 heures du matin, Pierre Joseph parti assister à la première messe de la journée. A son retour, il aperçut de jeunes ouvriers sortir des maisons, armés, s'efforçant de cacher leur arme sous leur blouse. Pierre Joseph précise qu'ils semblaient être de jeunes chefs d'atelier de la Croix-Rousse. Une forte barricade avait été construite au bout de la rue Calas. De nombreuses personnes se réunissaient sur la place de la Croix-Rousse, une émeute grondait. Pierre Joseph se pressa de rentrer chez lui.

Il est 9 heures du matin, les insurgés, pour la majorité sans arme et mal vêtus, formèrent deux fils et traversèrent la place en rasant les maisons. Dans leur rang on retrouvait de jeunes gens portant l'uniforme de l'école vétérinaire, ainsi que quelques uniformes d'infanterie de ligne, mais ces derniers paraissaient ivres. Arrivés sur la place de la mairie, des coups de feu furent tirés par une petite caserne se trouvant au-dessus du mur d'enceinte de Lyon. Les insurgés prirent la fuite et construisirent des barricades en différents endroits de la ville. Les boutiques et les habitants s'empressèrent de fermer leurs portes et de se mettre à l'abri. Quelques minutes plus tard, une vive fusillade se fit entendre, puis enfin le bruit terrible du canon qui fit se briser toutes les vitres du voisinage. Craignant d'être touché par une balle ou un boulet de canon, Pierre Joseph, sa femme et ses deux fils se réfugièrent sous l'escalier de la maison, puis dans l'appartement d'un voisin qui ne donnait pas sur la rue. C'est dans l'appartement de ce voisin, où une douzaine de personnes s'était réfugiée, qu'un capitaine entra accompagné d'une petite troupe de soldats. Il les accusa d'avoir tiré sur les militaires qui se trouvaient sur la place par les croisées de la maison de Pierre Joseph. Les soldats les firent sortir de l'appartement alors que le bruit des fusils se faisait encore entendre. Ils furent placés dans une allée le temps que la révolte cesse. Pierre Joseph nous expose alors ses craintes pour son métier à tisser et ses avoirs, très exposés aux coups de canons et de fusils. Autour de lui, les soldats étaient épuisés, certaines jeunes filles sanglotaient, des hommes arrêtés arrivaient dans un état pitoyable, leurs chemises déchirées. A l'extérieur, il pouvait apercevoir au sol un cheval, qui paraissait mort mais qui tressaillait à chaque coup de canon.

C'est seulement vers les 5 ou 6 heures de l'après-midi que les prisonniers furent réunis dans la rue et que l'ont permis aux femmes et aux enfants de se retirer. Les hommes furent menés à la

caserne des Bernardines. Pierre Joseph put constater sur le trajet les y menant les dégâts causés par la révolte. Les façades des maisons étaient criblées de balles, plusieurs avaient été percées ou labourées par des boulets de canon. On pouvait voir les rideaux déchirés qui flottaient au dehors, au travers des croisées dont les vitres avaient été brisées. Les débris de verre se mêlaient au sang de ceux qui avaient été blessés durant la bataille. Les prisonniers furent emprisonnés, sans jugement, et déplacés dans plusieurs prisons différentes au cours des 5 jours qui suivirent. Les conditions de détention étaient épouvantables, dans le noir, sans même un peu de paille pour pouvoir s'allonger, à peine un peu d'eau pour épancher sa soif. Les prisonniers eurent la possibilité de correspondre avec leurs proches par le soupirail de leur cellule. Après 3 jours de séparation, Marguerite AUDIBERT fut enfin prévenu du lieu où était emprisonné son mari ainsi que ses deux fils. Elle fit passer à son époux une pièce de cinq francs afin qu'il puisse subvenir à ses besoins le temps de sa détention. Elle put également lui faire parvenir du linge propre. Les détenus eurent la visite d'un groupe de sœurs qui leurs apportèrent de la soupe, ainsi que la visite d'ecclésiastiques qui leur donnèrent des livres et leur procurèrent des paroles de paix. Certains ecclésiastiques leur offrirent même une pièce de 5 francs ou de 20 francs. La délivrance de Pierre Joseph et ses deux fils se fit le cinquième jour de leur détention grâce aux démarches incessantes de plusieurs personnes complaisantes et de sa femme. Enfin chez eux, les trois hommes ont pu découvrir les dégâts de cette « courte guerre » dans leur logis. Dans leur atelier, une balle, tirée de la rue, avait pénétré par ricochet dans la mécanique jacquart d'un métier et y avait fait des dégâts pour 12 ou 15 francs. D'autres balles avaient déchiré des linges dans leur garde-robe et des portes. La façade était criblée par les balles, un boulet avait traversé une poutre de l'appartement au 3<sup>ème</sup> étage et y avait mis le feu. Un vol avait été commis chez un locataire du 1<sup>er</sup> étage.

Tout au long de son récit on constate que le caractère pieux et paisible de Pierre Joseph DELASTRE lui ont permis de garder son sang-froid durant cette épreuve qui a touché tous les Croix-Roussiens.

Pierre Joseph DELASTRE et Marguerite AUDIBERT apprirent à leurs enfants le métier de tisseur. Etienne Auguste, l'aîné, en fit son métier. Il se maria avant l'âge de 24 ans (âge auquel il a eu son 1<sup>er</sup> enfant) avec Françoise CHAURION. Antoine, quant à lui, devint commis et demeura chez ses parents jusqu'au décès de son père le 3 juin 1858<sup>70</sup> à son domicile, 4 et 5 grande place à Lyon 4<sup>ème</sup> (Rhône) au deuxième étage. Pierre Joseph DELASTRE mourut 1 an avant son propre père, à l'âge de 59 ans, et exerçait toujours le métier de tisseur.

Marguerite AUDIBERT continua le métier de tisseuse de nombreuses années après le décès de son mari. On la retrouve notamment dans le recensement de population de 1872<sup>71</sup> à Lyon, domiciliée grande place de la Croix-Rousse, en compagnie de 3 jeunes tisseurs : Julie JACQUET (27 ans), François DANGUIN (24 ans) et Marie DEFONDON (21 ans).

Vers la fin de sa vie, elle partit habiter chez son fils cadet Antoine, sa belle-fille et ses petits-enfants, 17 place de la Croix Rouse à Lyon 4<sup>ème</sup>, où elle décédera le 20 décembre 1885<sup>72</sup>. Elle avait 78 ans.

---

<sup>70</sup> Archive familiale en annexe

<sup>71</sup> Archives départementales du Rhône – Côte 6M250

<sup>72</sup> Archives municipales du Rhône - Côte 2<sup>F</sup>1107

#### 4. Antoine DELASTRE

**Antoine DELASTRE** est le fils cadet de Pierre Joseph DELASTRE et Marguerite AUDIBERT. Né le 7 décembre 1831<sup>73</sup>, il vécut toute sa vie à la Croix-Rousse, entouré de ses parents et de son grand-frère Etienne Auguste. Selon les recensements de population de 1861<sup>74</sup> et 1866<sup>75</sup>, après le décès de son père en 1858, Antoine demeura avec sa mère jusqu'à son mariage en 1867.



Antoine DELASTRE et Marie VOLLAT

Antoine DELASTRE épousa **Marie VOLLAT**, de 13 ans sa cadette. Fille de Philippe

VOLLAT, apprêteur d'étoffes, et de la défunte Marie Thérèse THOMAS, Marie est née le 16 novembre 1844<sup>76</sup> à Lyon (Rhône). Les futurs époux eurent recours à un « contrat pré-nuptial », autrement-dit un contrat de mariage, en date du 31 janvier 1867<sup>77</sup> chez Maître MITTIFIOT, notaire à Lyon de 1849 à 1883<sup>78</sup>.

La cérémonie eut lieu le 28 février 1867<sup>79</sup> à Lyon 1<sup>er</sup> arrondissement. Antoine DELASTRE, alors âgé de 35 ans, était employé de fabrique (de soie vraisemblablement, étant donné qu'il vivait jusqu'à maintenant avec sa mère tisseuse de soie), et Marie VOLLAT, âgé de 22 ans, qui, elle, était brodeuse d'ornement d'église. À la suite de leur mariage, le jeune couple s'installa ensemble 18 côtes des Carmélites à Lyon 1<sup>er</sup> arrondissement. A peine 10 mois après leur union, le 18 décembre 1867<sup>80</sup>, Antoine et Marie accueillirent leur premier enfant qu'ils appelèrent **Philippe Antoine Marie**. Quatre ans plus tard, le 3 septembre 1872<sup>81</sup>, vint au monde leur deuxième et dernier enfant auquel ils donnèrent les prénoms de **Louis Susanne**. Avant sa naissance, le couple s'installa 17 grande place de la Croix-Rousse. On constate sur son acte de naissance qu'Antoine et son épouse Marie étaient devenus libraires.



Louis Susanne DELASTRE

<sup>73</sup> Archives municipales de Lyon – Côte 2E1630 – Acte n°508

<sup>74</sup> Archives départementales du Rhône – RP 1861 – Côte 6M185

<sup>75</sup> Archives départementales du Rhône – RP 1866 – Côte 6M216

<sup>76</sup> Archives municipales de Lyon – Côte 2<sup>E</sup>410 – acte n°4580

<sup>77</sup> Mention dans leur acte de mariage

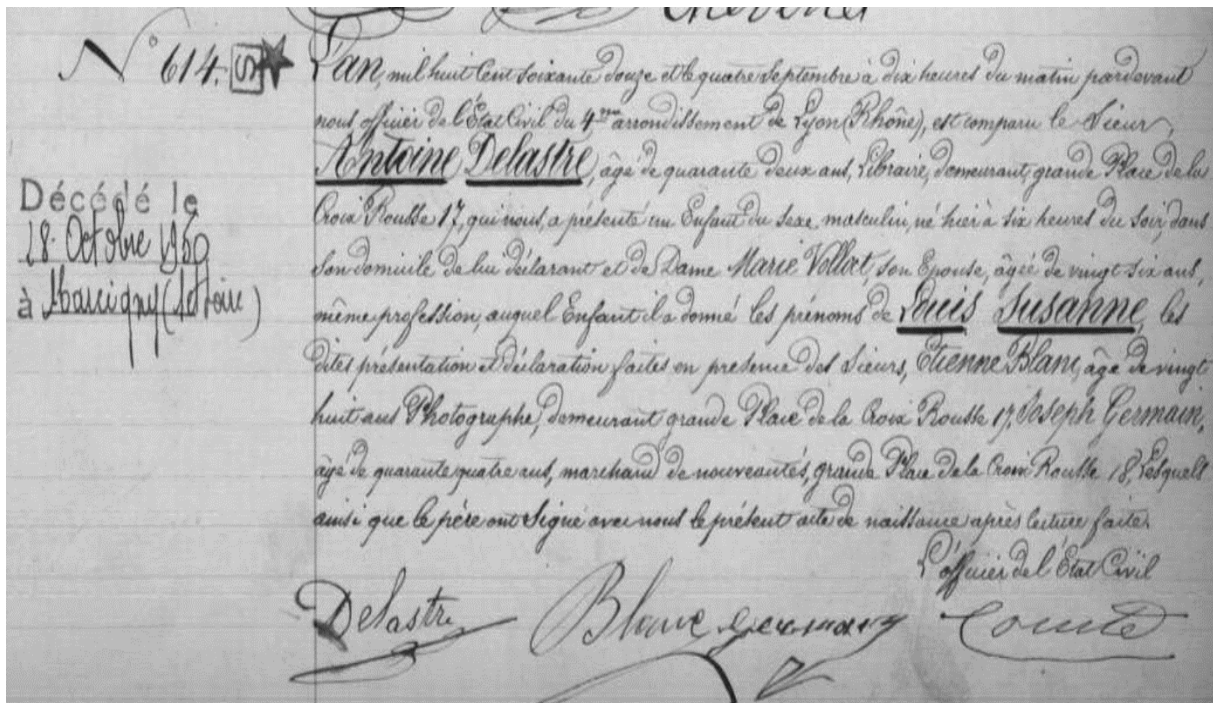
<sup>78</sup> Archives départementales du Rhône – Répertoire chronologique des actes 1850-1865 - Cote 3 E 43590-3 E 43593

<sup>79</sup> Archives municipales de Lyon – Côte 2<sup>E</sup>544

<sup>80</sup> Archives municipales de Lyon – Côte 2<sup>E</sup>561 – Acte n°1033

<sup>81</sup> Archives municipales de Lyon – Côte 2<sup>E</sup>1060 – Acte n°614





Acte de naissance de Louis Susanne DELASTRE du 4 septembre 1872 à Lyon 4<sup>ème</sup>

« L'an mil huit cent soixante douze et le quatre septembre à dix heures du matin pardevant nous officier de l'Etat Civil du 4<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon (Rhône), est comparu le Sieur **Antoine Delastre**, âgé de quarante deux ans, Libraire, demeurant grande Place de la Croix Rousse 17, qui nous a présenté un enfant du sexe masculin né hier à six heures du soir dans son domicile de lui déclarant et de Dame Marie Vollat, son épouse, âgée de vingt six ans, même profession, auquel Enfant il a donné les prénoms de **Louis Susanne**, les dites présentation et déclaration faites en présence des Sieurs, Etienne Blanc, âgé de vingt huit ans, Photographe, demeurant grande Place de la Croix Rousse 17, Joseph Germain, âgé de quarante quatre ans, marchand de nouveautés, grande Place de la Croix Rousse 18, lesquels ainsi que le père ont signé avec nous le présent acte de naissance après lecture faire.

L'officier de l'Etat civil »

Au cours de mes recherches, j'ai remarqué que le nom d'Etienne BLANC revenait fréquemment. En effet, au début de mes recherches, j'ai commencé par analyser avec attention les premières photos de mes ancêtres en ma possession. Au dos des photos d'Antoine et de Marie DELASTRE ainsi que celle de leur fils Louis, apparaît le nom du photographe : Etienne BLANC. Je n'y ai pas plus porté d'attention jusqu'au moment où j'ai retrouvé son nom dans les recensements de population<sup>82</sup>. C'était le voisin de palier des DELASTRE pendant plusieurs années. De plus sur l'acte de naissance de Louis DELASTRE, Etienne BLANC est cité comme étant témoin de sa naissance. Cet homme paraît donc avoir été un ami proche de la famille.

Dès le début de leur mariage, Antoine DELASTRE et Marie VOLLAT ont accueilli sous leur toit les deux sœurs de Marie. En effet, selon le recensement de population de 1872<sup>83</sup>, Madeleine VOLLAT, l'aînée des trois sœurs, âgée de 27 ans, était employée dans la librairie d'Antoine, et Marguerite VOLLAT, la cadette, âgée de 21 ans, était brodeuse. Dans le recensement de population de 1876<sup>84</sup>, Marguerite n'y apparaît plus, ce qui signifie sûrement, au vu de son âge,

<sup>82</sup> Archives départementales du Rhône – RP 1872 - Côte 6M250

<sup>83</sup> Archives départementales du Rhône – RP 1872 – Côte 6M250

<sup>84</sup> Archives départementales du Rhône – RP 1876 – Côte 6M216

qu'elle est partie se marier. Sa sœur Madeleine, quant à elle, demeura chez les DELASTRE au moins jusqu'en 1901<sup>85</sup>, dernier recensement de population où elle se trouve. Elle était alors âgée de 62 ans.

En plus des sœurs VOLLAT, les DELASTRE accueillirent chez eux la mère d'Antoine, Marguerite AUDIBERT, afin de vivre paisiblement avec eux ses dernières années. Décédée en 1885, avant le recensement de population de 1886, Marguerite AUDIBERT n'apparaît pas non plus avec la famille de son fils sur le recensement de population de 1881<sup>86</sup>. Cela signifie qu'elle a dû vivre sous leur toit moins de 4 ans, voir seulement quelques mois.

Marie VOLLAT décéda à l'âge de 46 ans, le 29 décembre 1890<sup>87</sup> à son domicile, 17 place de la Croix Rousse. Les causes de son décès demeurent inconnues. En 1891<sup>88</sup>, Antoine DELASTRE fit pour la première fois appeler à une domestique pour s'occuper de son foyer où il vivait encore avec ses deux fils, alors âgés de 23 et 18 ans, et sa belle-sœur Madeleine VOLLAT.

Antoine DELASTRE demeura avec son fils Louis et sa belle-sœur et exerça le métier de libraire à la Croix-Rousse jusqu'à son décès, le 21 mai 1902<sup>89</sup> à l'âge de 71 ans.

J'ai remarqué un fait curieux mais qui restera malheureusement un mystère par manque de temps pour effectuer des recherches approfondies. J'ai consulté par curiosité le recensement de population de 1906<sup>90</sup> pour voir si Louis, le fils d'Antoine DELASTRE, demeurait toujours à la même adresse... A cette même adresse demeurait un autre couple DELASTRE qui me sont inconnus. Il s'agit de Pierre et Louise DELASTRE, âgés respectivement de 76 et 82 ans. Ils auraient repris la Papeterie d'Antoine DELASTRE. J'aurais souhaité rechercher la déclaration de succession de ce dernier ou bien son testament afin de voir si ces deux personnes y apparaissent mais la fermeture des archives ne me l'a pas permis...

---

<sup>85</sup> Archives départementales du Rhône – RP 1901 – Côte 6M462

<sup>86</sup> Archives départementales du Rhône – RP 1881 - Côte 6M319

<sup>87</sup> Archives municipales de Lyon – Côte 2<sup>E</sup>1122 – Acte n°1032

<sup>88</sup> Archives départementales du Rhône – Côte 6M387

<sup>89</sup> Archives municipales de Lyon – Côte 2<sup>E</sup>1894 – Acte n°432

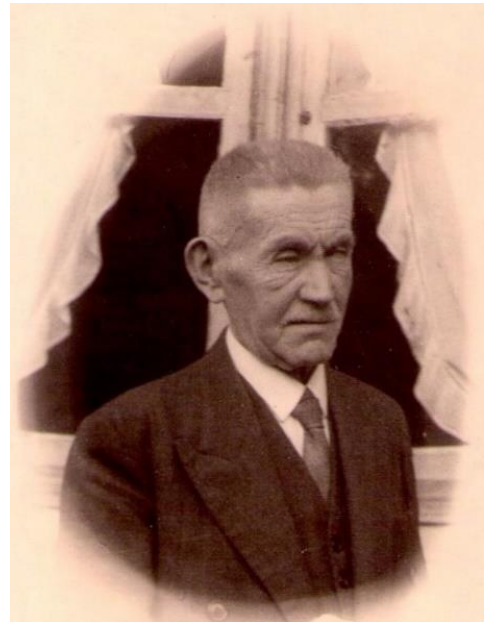
<sup>90</sup> Archives départementales du Rhône – Côte 6M500

## 5. *Louis Susanne DELASTRE*

**Louis Susanne DELASTRE** est le cadet d'une fratrie de deux garçons. Il est né le 3 septembre 1872<sup>91</sup> au domicile de ses parents, 17 place de la Croix Rousse. Il est décrit dans son registre matricule<sup>92</sup> comme étant un homme de petite taille (1m57), aux cheveux blonds et aux yeux bleus. Son degré d'instruction générale a été évalué à 3, cela signifie qu'il savait lire et écrire et qu'il possédait une instruction primaire plus développée.

En effet, dans les registres matricules le degré d'instruction générale était inscrit sous forme de code, composé d'un chiffre entre 0 et 5 :

- 0 : ne sait ni lire ni écrire
- 1 : sait lire seulement
- 2 : sait lire et écrire
- 3 : possède une instruction primaire plus développée
- 4 : a obtenu le brevet de l'enseignement primaire
- 5 : bachelier, licencié, etc. (avec indication de diplôme)
- X : dont on n'a pas pu vérifier l'instruction.



*Louis Susanne DELASTRE*

Passionné de musique, Louis Susanne DELASTRE était très doué pour le piano et l'orgue et aurait souhaité faire une carrière musicale<sup>93</sup>. Ses parents, sûrement inquiets pour son avenir, lui firent apprendre le métier d'horloger. Louis Susanne était un homme paisible, très méthodique et ordonné. Il était très pieux, et devint, plus âgé, tertiaire de Saint François<sup>94</sup>. Dans sa jeunesse, il était plutôt sportif, nageant dans le Rhône et patinant les jours de grand froid sur le lac du Parc de la Tête d'or avec ses camarades.



<sup>91</sup> Archives municipales de Lyon – Côte 2E1060 – Acte n°614

<sup>92</sup> Archives départementales du Rhône – Registre matricule Lyon Nord n°598 (p.181)

<sup>93</sup> Mémoire et témoignage de ma grand-mère Marie-Claude BRULÉ épouse RICADAT, dont Louis Susanne DELASTRE était le grand-père. Tous les détails que je pourrais apporter dans la suite de ce récit seront ce qu'a retenu Marie-Claude de celui qu'elle appelait alors « Bon Papa ».

<sup>94</sup> Le Tiers-Ordre franciscain est une association pieuse laïque fondée en 1222 dans la ville de Bologne, en Italie, par Saint François d'Assise, à la demande de personnes mariées voulant vivre à l'exemple des frères franciscains sans entrer dans un ordre religieux. À l'imitation du Christ, les membres tentent de vivre une vie de grande pauvreté et simplicité évangélique.

Alors qu'il n'avait pas encore 19 ans, Louis Susanne s'engagea volontairement pour trois ans à la mairie de Belley, le 25 mars 1891, dans le 133<sup>ème</sup> régiment d'infanterie<sup>95</sup>. Arrivé au corps le



le 26 mars 1891, il devint soldat musicien le 12 novembre 1891. Il fut passé dans la réserve de l'armée active le 15 mars 1894. Un certificat de bonne conduite lui fut délivré au terme de ses obligations militaires. De retour chez son père, on constate sur le recensement de population de 1901<sup>96</sup> que Louis Susanne a délaissé le métier d'horloger pour vivre de sa passion et devenir organiste. En effet, selon le témoignage de sa petite-fille Marie-Claude BRULÉ épouse RICADAT, il devint professeur de piano et d'orgue, et organiste à l'Eglise de la Rédemption à Lyon.

Il eut pour élève un homme du nom de Jean HENRY, musicien et cousin d'une famille HENRY domiciliée à Marcigny (Saône-et-Loire). Il fut invité chez cette famille et y rencontra, à l'âge

de 30 ans, celle qui deviendra sa femme, **Marguerite HENRY**. Fille de Paul HENRY, négociant, et de Jeanne DARDOUILLET, Marguerite est née le 1<sup>er</sup> septembre 1884<sup>97</sup>. Agé d'environ 18 ans au jour de sa rencontre avec Louis Susanne DELASTRE, Marguerite était une belle femme brune, grande et élancée, le teint mat et douée d'une magnifique voix de contralto. Ses parents étaient riches, son père étant directeur d'une usine de poterie à Marcigny (usine qui existe encore à ce jour sous le nom de la « Poterie Emile Henry »). Les parents de la jeune femme voyaient d'un mauvais œil le mariage de leur fille aînée avec un artiste sans le sou. Il n'était d'ailleurs pas impossible que ces derniers eussent d'autres projets de fiançailles pour leur fille. Mais les deux jeunes gens se plaisaient sincèrement et Marguerite parvint à convaincre ses parents de la laisser épouser Louis Susanne DELASTRE.



*Marguerite HENRY*

Leur mariage fut célébré quelques mois plus tard, le 31 août 1903 à Marcigny (Saône-et-Loire)<sup>98</sup>. Ils élurent tout d'abord domicile au 83 boulevard de la Croix-Rousse. Le 23 juin 1904<sup>99</sup>, Marguerite donna naissance à un garçon mort-né à son domicile à Lyon 4<sup>ème</sup>. Louis Susanne fut accompagné par son frère, Philippe DELASTRE, pour déclarer la naissance de cet enfant à la mairie. On constate alors sur l'acte de naissance que Louis est devenu régisseur, comme son frère. On peut

<sup>95</sup> Selon son registre matricule

<sup>96</sup> Archives départementales du Rhône – RP 1901 – Côte 6M462

<sup>97</sup> Archives départementales de Saône-et-Loire – Côte 5<sup>E</sup>275/30

<sup>98</sup> En marge de l'acte de naissance de Louis Susanne DELASTRE – Archives municipales de Lyon - Côte 2E561 – Acte n°1033 (les Archives départementales de Saône-et-Loire n'ont numérisé les actes d'état civil de Marcigny que jusqu'en 1902).

<sup>99</sup> Archives municipales de Lyon – Côte 2<sup>E</sup>1983

imaginer que Louis DELASTRE, sous la pression de ses beaux-parents ou de sa propre initiative, a essayé de trouver un métier plus stable et plus rémunérateur afin de subvenir aux besoins de sa famille. C'est sûrement grâce à son frère qu'il a trouvé ce nouveau poste.

Deux ans plus tard, le 16 mars 1906<sup>100</sup>, le couple accueillit une petite fille qu'ils appelèrent **Marie Thérèse**, qui naquit dans leur domicile à Lyon 4<sup>ème</sup>. Louis Susanne DELASTRE est alors désigné dans l'acte de naissance de sa fille comme étant professeur de piano. Le métier de régisseur a dû lui déplaire ou bien sa passion étant plus forte, Louis Susanne redevint organiste et recommença à donner des leçons de piano. Peu de temps avant la naissance de Marie Thérèse, selon le recensement de population de 1906<sup>101</sup>, la mère de Marguerite HENRY, Marie Jeanne DARDOUILLET, vint s'installer chez le jeune couple avec deux « nièces », Marguerite et Eugénie DUPERRON (il doit s'agir d'une erreur car la mère est désignée comme étant la grand-mère, et les « nièces », au vu de leur date de naissance, et du fait que Marguerite HENRY soit l'aînée de la famille, sont plus probablement des cousines). L'accouchement imminent de Marguerite HENRY explique probablement la raison de leur installation chez le couple. On peut également constater grâce aux recensements de population que Louis Susanne DELASTRE et Marguerite HENRY avaient les moyens de se payer les services d'une domestique.



*Marie Thérèse DELASTRE*

Les DELASTRE s'installèrent ensuite 61 place Guichard à Lyon 3<sup>ème</sup> et eurent 3 autres enfants :

- **Pauline Marie** : née le 16 août 1909 à Lyon 3<sup>ème</sup><sup>102</sup>,
- **Paul Emile** : né le 30 octobre 1910 à Lyon 3<sup>ème</sup><sup>103</sup>,
- **Madeleine Jeanne** : née le 8 octobre 1912 à Lyon 3<sup>ème</sup><sup>104</sup>.

Sur l'acte de naissance de ses trois derniers enfants, on constate que Louis Susanne DELASTRE était devenu négociant.



*De gauche à droite : Madeleine, Paul, Pauline et Marie Thérèse.*

Vers 1914, Louis et sa femme partirent habiter à Marcigny<sup>105</sup> (Saône-et-Loire). En effet, le frère de Marguerite, Emile HENRY, était parti à la guerre, et son plus jeune frère mourut à l'âge de 14 ans environ. Le père de Marguerite se retrouvant ainsi seul pour gérer son usine de poterie,

<sup>100</sup> Archives municipales de Lyon – Côte 2<sup>E</sup>2040

<sup>101</sup> Archives municipales de Lyon – Côte 6M500

<sup>102</sup> Archives municipales de Lyon – Côte 2<sup>E</sup>2678

<sup>103</sup> Archives municipales de Lyon – Côte 2<sup>E</sup>2678

<sup>104</sup> Archives municipales de Lyon – Côte 2<sup>E</sup>2976

<sup>105</sup> Témoignage de Marie-Claude BRULÉ épouse RICADAT

Louis Susanne, devenu commerçant et dont les affaires ne marchaient pas très fort, accepta de le seconder comme comptable. Ce fut un grand changement pour toute la famille. Les enfants furent mis en pension à Cuisery (Saône-et-Loire) pour continuer leurs études. Marie Thérèse et ses deux petites sœurs en gardèrent un bon souvenir.



*Louis Susanne DELASTRE et Marguerite HENRY avec leurs enfants : Marie Thérèse (en haut à gauche), Paul Emile (en bas à gauche), Pauline Marie (en haut à droite) et Madeleine Jeanne (en bas à droite).*

Mais la cohabitation entre Louis et son beau-père fut difficile. En effet, Paul HENRY avait une très forte personnalité et un caractère bouillant. Marguerite souffrit beaucoup de cette situation. D'autant plus qu'elle perdit son fils Paul, alors qu'il était âgé de 12 ans<sup>106</sup> (vers 1922). Les soucis et la perte de son enfant furent probablement la cause de son ulcère à l'estomac dont elle fut opérée vers l'âge de 40 ans. Elle eut également un cancer du sein, et dû subir une ablation des deux seins. Ces épreuves lui firent perdre sa belle voix, et ses cheveux blanchirent très vite. Il paraît qu'elle était déjà blanche à l'âge de 30 ans, mais sur la photo ci-dessus, la plus jeune de ses filles, Madeleine, doit avoir environ 3 ans. Marguerite HENRY doit donc être âgé de 31 ans environ. Il est donc probable qu'elle ait vu ses cheveux blanchirent complètement vers l'âge de 40 ans. Sa petite-fille, Marie-Claude BRULÉ épouse RICADAT, se souvient que sa grand-mère n'était plus que l'ombre d'elle-même, et qu'elle l'a toujours connue souffrante.

---

<sup>106</sup> Il est décédé alors qu'ils habitaient à Marcigny, les archives d'état civil ne sont numérisées que jusqu'en 1902 donc je devrai me contenter du témoignage de ma grand-mère (Paul Emile DELASTRE était son oncle).

La famille DELASTRE habitera plusieurs années rue de la Paillebotte à Marcigny (Saône-et-Loire) dans la maison de Paul HENRY (maison qui appartient aujourd'hui encore aux descendants de la famille HENRY). En effet, on retrouve Louis Susanne DELASTRE et Marguerite HENRY avec leurs enfants et Paul HENRY, ainsi qu'une domestique, rue de la Paillebotte à Marcigny (Saône-et-Loire) dans les recensements de population de 1926<sup>107</sup>, 1931<sup>108</sup> et 1936<sup>109</sup>. Marie-Claude BRULÉ épouse RICADAT, dont la « Paillebotte » était la maison de vacances, nous la décrit avec détail. Il s'agissait d'une belle et vaste maison ancienne située à côté de la poterie HENRY. Devant « La Paillebotte » se trouvait une grande cour avec deux gros tilleuls, sur laquelle donnaient des dépendances : écuries, grange... Derrière, il y avait un immense jardin avec une vaste pelouse et un sapin, une allée de noisetiers et de lilas, un potager, un verger, des fleurs... et des lapins. C'était un vrai paradis pour petits et grands.



*Maison de la Paillebotte à Marcigny (Saône-et-Loire)*

*Tableau peint par Yvonne (une amie de la domestique de la famille)*

<sup>107</sup> Archives départementales de Saône-et-Loire – RP 1926 – Côte 6MMarcigny\_1926/1

<sup>108</sup> Archives départementales de Saône-et-Loire – RP 1931 – Côte 6MMarcigny\_1931/1

<sup>109</sup> Archives départementales de Saône-et-Loire – RP 1936 – Côte 6MGuiche (La) – Marcigny – Palinges\_1936/1

Marie-Claude BRULÉ épouse RICADAT se souvient que son grand-père Louis commença à lui apprendre le piano vers l'âge de 7 ans. Agé d'environ 66 ans, Louis Susanne était perclus de rhumatismes et ne pouvait plus jouer que d'un seul doigt. Il entendait mal, mais cela ne l'empêchait pas d'écouter les concerts et les opéras à la radio.

Louis Susanne DELASTRE mourut le 28 octobre 1950<sup>110</sup> à Marcigny (Saône-et-Loire) en son domicile Rue de la Gare. Il avait 78 ans. Marguerite HENRY, alors veuve, partit habiter chez sa fille Pauline et son gendre où elle vécut quelques temps. Atteinte de la tuberculose, elle fut hospitalisée puis placée en maison de repos à Saint-Vallier-sur-Rhône (Rhône-Alpes). Elle y décéda le 13 décembre 1955<sup>111</sup>, à l'âge de 71 ans. Elle fut inhumée la même année à Marcigny (Saône-et-Loire).



*Louis Susanne DELASTRE jouant du piano en septembre 1925*

---

<sup>110</sup> En marge de son acte de naissance, copie de l'acte de décès obtenue à ma demande par la mairie de Marcigny.

<sup>111</sup> En marge de son acte de naissance.



## 6. Marie Thérèse DELASTRE épouse BRULÉ

Fille aînée de Louis Susanne DELASTRE, alors professeur de piano, et de Marguerite HENRY, Marie Thérèse DELASTRE est née le 16 mars 1906<sup>112</sup> chez ses parents au 83 boulevard de la Croix-Rousse à Lyon. Après avoir vécu une partie de son enfance à Lyon avec son frère et ses sœurs, elle partit vivre avec sa famille à Marcigny (Saône-et-Loire), ville natale de sa mère, avant l'âge de 10 ans. Elle fut mise en pension à Cuisery (Saône-et-Loire) à 15 ans environ pour ses études<sup>113</sup>. En effet, on constate sur le recensement de population de Marcigny de 1921<sup>114</sup> que Marie Thérèse DELASTRE n'y figure pas avec le reste de sa famille. On la retrouve cependant de nouveau sur le recensement de population de 1926<sup>115</sup>, mais cette fois-ci on ne retrouve pas sa petite sœur Madeleine qui, comme Marie Thérèse avant elle, a été mise en pension vers l'âge de 14 ans.



Marie Thérèse DELASTRE

Marie Thérèse DELASTRE mesurait 1m65, les cheveux châtain et le teint clair. Sa fille Marie-Claude BRULÉ épouse RICADAT la décrit comme étant une femme élégante et distinguée, avec un air à la fois doux et mélancolique. Très timide et réservée, Marie Thérèse parlait peu mais elle demeurait tout de même intimidante aux yeux de ses enfants. Ses études en pension lui permirent de passer le brevet supérieur. Son père, ancien professeur de piano, lui a appris à en jouer. Elle savait également coudre et peindre des aquarelles.



Charles Pierre BRULÉ

Alors que Marie Thérèse était âgée d'une vingtaine d'années, Charles SIGNARGOUT, une connaissance de la famille DELASTRE, s'était mis en tête de marier son neveu et filleul, Charles BRULÉ, avec l'une des trois filles DELASTRE. On proposa alors à Marie Thérèse de correspondre avec ce jeune inconnu afin qu'ils fassent plus ample connaissance.

**Charles Pierre BRULÉ** était le fils de Louis Alexandre BRULÉ, cocher, et Marie PARIZET, domestique. Il est né le 14 octobre 1895<sup>116</sup> à l'Hôpital Beaujon, 208 rue du faubourg Saint Honoré à Paris 8<sup>ème</sup>. Charles BRULÉ était un homme de petite taille (1m59 à l'âge de 19 ans, taille inscrite sur son registre matricule) les cheveux châtain, les

<sup>112</sup> Archives municipales de Lyon – Côte 2E2040

<sup>113</sup> Témoignage de sa fille Marie-Claude BRULÉ épouse RICADAT

<sup>114</sup> Archives départementales de Saône-et-Loire - Côte 6MMarcigny\_1921/1

<sup>115</sup> Archives départementales de Saône-et-Loire - Côte 6MMarcigny\_1926/1

<sup>116</sup> Archives départementales de Paris – Côte V4E 8708

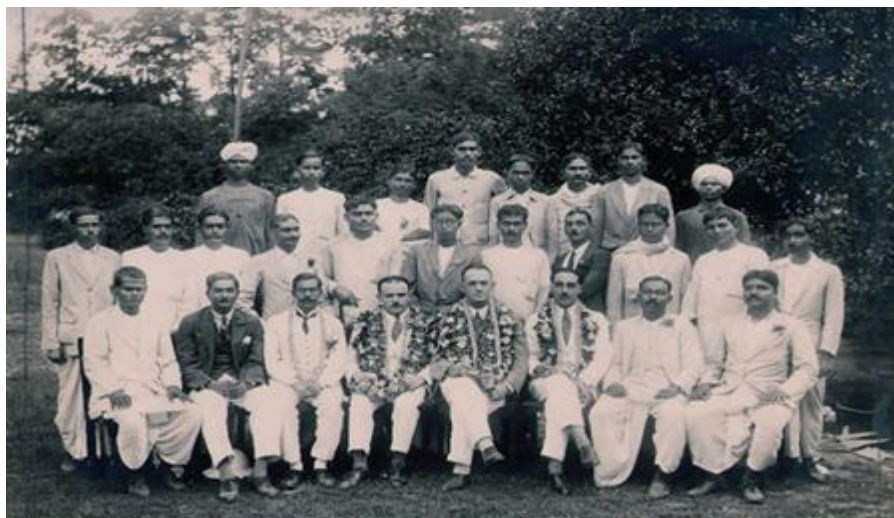
yeux marrons<sup>117</sup>. Très bon élève, il passa son baccalauréat de Latin-Grec-Philosophie à Paris en 1913<sup>118</sup> et fut reçu avec mention. Son registre matricule<sup>119</sup> fait d'ailleurs mention d'un degré d'éducation de niveau 5 (le plus haut degré d'éducation). Après l'obtention de son baccalauréat, il travailla quelques temps en tant qu'employé de banque à Bourges. Mais la guerre éclata en août 1914. Marie-Claude BRULÉ épouse RICADAT raconte que son père, Charles BRULÉ, aurait devancé l'appel (mais cela n'est pas inscrit dans son registre matricule comme cela devrait l'être dans ce cas). Alors qu'on lui faisait miroiter un départ en Turquie, la réalité fut toute autre, on l'envoya dans les tranchées en France où il fut fait prisonnier à Verdun en 1916 après avoir été enfoui sous terre par une explosion d'obus sans être blessé. Le Caporal BRULÉ (nommé le 5 mai 1915<sup>120</sup>) fut déclaré disparu le 8 mars 1916 et ne fut déclaré



42. Stralkowo. Straße im Landsturmlager. — Une rue dans le camp de territoriaux. — Street in camp of 2<sup>nd</sup> Reserves. — Calle en el campamento del landsturm. — Улица въ лагерѣ ополченцевъ въ Штральковѣ.

prisonnier que 6 mois plus tard le 6 septembre 1916 dans le camp de Stralkovo (à l'époque territoire Allemand mais aujourd'hui situé en Pologne)<sup>121</sup>. Il fut envoyé dans une ferme Polonaise. Les gens étaient sympathiques et le traitaient bien. Il s'y cassa le bras, et mal soigné, garda un bras abîmé. Il fut rapatrié en France le 26 décembre 1918<sup>122</sup>.

Sans nouvelles de ses proches, c'est en rentrant chez lui qu'il apprit la mort de sa mère de la grippe espagnole et le mariage de sa sœur. Pour tous ces jeunes soldats qui rentraient de guerre après 4 ans de service, l'Etat organisa des cours accélérés pour ceux qui le désiraient, et dont bénéficia Charles



Charles Pierre BRULÉ à Calcutta (Inde) le 23 avril 1927 (4<sup>ème</sup> homme en partant de gauche au 1<sup>er</sup> rang).

BRULÉ. Il put donc entrer à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales et pu ainsi obtenir son diplôme en 1 an. Après plusieurs stages, dont l'un à Longwy, il trouva du travail à DAVUM EXPORTATION qui lui proposa de partir aux Indes et de devenir « marchand de fer »<sup>123</sup>. C'est

<sup>117</sup> Archives départementales du Cher - Registre matricule – Côte 2R 731

<sup>118</sup> Témoignage de sa fille Marie-Claude BRULÉ épouse RICADAT

<sup>119</sup> Archives départementales du Cher - Registre matricule – Côte 2R 731

<sup>120</sup> Registre matricule

<sup>121</sup> Registre matricule

<sup>122</sup> Registre matricule

<sup>123</sup> Registre matricule

ainsi qu'il prit le bateau en février 1924, à l'âge de 28 ans, il y restera 3 ans. C'est à cette époque qu'il débutera ses échanges épistolaires avec la jeune Marie Thérèse DELASTRE. Il garda d'ailleurs pieusement ces lettres dans un coffret fermé à clef jusqu'à sa mort<sup>124</sup>. A son retour des Indes, Charles BRULÉ et Marie Thérèse DELASTRE purent enfin se rencontrer et ne furent sans doute pas déçus l'un de l'autre puisqu'ils se marièrent le 12 août 1930<sup>125</sup> à Marcigny (Saône-et-Loire).

Après leur mariage, le jeune couple s'installa à Paris 19<sup>ème</sup>, 54 avenue Simon Bolivar. On les retrouve tous les deux dans le recensement de population de 1931<sup>126</sup> avec une jeune domestique polonaise. Marie Thérèse était alors enceinte de son premier enfant.

Elle donna naissance le 16 juin 1931<sup>127</sup> à une petite fille qu'ils appelèrent **Marie-Claude**. Marie Thérèse accoucha dans une maternité du 12<sup>ème</sup> arrondissement de Paris. Première petite fille de chaque famille, Marie-Claude fut gâtée et choyée.



*Marie Thérèse DELASTRE et Charles Pierre BRULÉ au jour de leur mariage le 12 août*



*Marguerite HENRY portant sa petite-fille Marie-Claude avec ses filles (Marie Thérèse DELASTRE tout à droite)*

Enceinte de son deuxième enfant et demeurant sûrement seule à Paris alors que son époux devait être en déplacement à l'étranger, Marie Thérèse DELASTRE partit s'installer chez ses parents à Marcigny en prévision de son accouchement. Elle donna naissance à Jean-Paul Louis le 10 août 1932<sup>128</sup>. Malheureusement, l'enfant ne vécut que 10 mois et décéda le 20 juin 1933<sup>129</sup>. Marie Thérèse fut effondrée par la perte de son fils. Elle commença à avoir des tendances dépressives, résultat sans doute dû en amont à une enfance attristée par la perte de son jeune frère, et par la santé déficiente de sa mère.

Le 2 mai 1935<sup>130</sup>, Marie Thérèse donna naissance à sa deuxième fille à Paris 19<sup>ème</sup> qui reçut les prénoms de **Geneviève Marie Pauline**.

On retrouve la famille BRULÉ au 54 bis rue Edouard Pailleron à Paris 19<sup>ème</sup> dans le recensement de population de 1936<sup>131</sup>. Charles BRULÉ et Marie Thérèse DELASTRE y habitent avec leurs deux filles et une domestique. Marie-Claude BRULÉ se rappelle

<sup>124</sup> Par pudeur ou discrétion, sa fille Marie-Claude les a brûlés sans les lire.

<sup>125</sup> En marge de l'acte de naissance des deux époux.

<sup>126</sup> Archives départementales de Paris – RP 1931 - Côte D2M8 457

<sup>127</sup> Archives départementales de Paris – Tables décennales 1923 – 1932 – Côte V11E 320

<sup>128</sup> Informations dans son acte de décès

<sup>129</sup> Archives départementales de Paris – Côte 19D 263

<sup>130</sup> Témoignage de Marie-Claude BRULÉ épouse RICADAT

<sup>131</sup> Archives départementales de Paris – RP 1936 – Côte D2M8 690

que l'appartement se situait au 2<sup>ème</sup> étage d'un immeuble près des Buttes-Chaumont. L'appartement était composé d'une salle à manger, d'un salon, de deux chambres, d'une chambre de bonne, d'une cuisine exiguë et d'une salle de bain avec eau chaude et chauffage central. Il y avait également un petit balcon duquel on pouvait voir le Sacré-Cœur. De l'autre côté de la rue se trouvait un terrain avec des petits jardins ouvriers où sera construit plus tard le célèbre CES Pailleron qui brûlera dans des circonstances dramatiques<sup>132</sup>.

Le couple employait toujours une jeune domestique pour aider Marie Thérèse DELASTRE aux tâches domestiques et pour s'occuper des enfants. C'étaient des jeunes filles venant de la campagne à qui il fallait tout apprendre. Lorsqu'elles étaient formées et habituées à la vie urbaine, elles les quittaient pour se marier, et il fallait alors trouver une nouvelle domestique.

Marie Thérèse DELASTRE aimait bien vivre à Paris mais elle y avait peu d'amies, et elle souffrait de se trouver loin de sa famille, surtout lorsque son mari partait pour de longs voyages à l'étranger pour son travail (Indes, Irlande, Australie ; puis après la guerre : Etats-Unis, Pakistan, Argentine). Elle écrivait beaucoup de lettres longues et détaillées à son époux, ses parents, à ses sœurs et ses enfants lorsqu'elle se trouvait loin d'eux...Elle était de nature anxieuse. Avec la perte de son fils Jean-Paul, elle avait très peur qu'il arrive quelque chose à ses enfants, et avait tendance à trop les couvrir.

Pour Pâques et pour les grandes vacances, toute la famille se rendait à la « Paillebotte » à Marcigny chez Paul HENRY. De grandes tables de fête étaient alors dressées pour réunir toute la famille : Paul HENRY, Louis Susanne DELASTRE et son épouse Marguerite HENRY, leurs filles et leurs époux ainsi que tous leurs enfants. Les BRULÉ emmenaient aussi leurs enfants en vacances à la montagne et à la mer.

Le 15 août 1939<sup>133</sup>, naquit **Jacques Marie Georges** à Paris 19<sup>ème</sup>, le dernier enfant du couple. Ce fut une grande joie pour toute la famille, mais peu de temps après, le 3 septembre, ce fut la déclaration de guerre et le commencement d'une période sombre et difficile. Marie-Claude se souvient de sa mère durant cette période, faisant de longues queues pour avoir quelques provisions, et détricotant sans fin des lainages usagés pour en retricoter d'autres. Au moment de la déclaration de guerre, la famille BRULÉ était en vacances dans leur maison de Marcigny (Saône-et-Loire). Ils restèrent donc sur place, tandis que Charles BRULÉ retournait à Paris. A la rentrée de 1940, Marie Thérèse et son fils Jacques, âgé de tout juste un an, rejoignirent Charles à Paris, tandis que Marie-Claude et Geneviève demeurèrent chez leurs grands-parents maternels. A la rentrée de 1941, Charles et Marie Thérèse prirent la décision de faire revenir Geneviève à Paris, mais laissèrent encore quelques temps Marie-Claude vivre chez ses grands-parents à Marcigny, où la vie en temps de guerre était plus douce qu'à la capitale. Marie-Claude, endura difficilement la séparation avec ses parents et ses frères et sœurs. Ne parvenant pas à se lier d'amitié avec les élèves de sa classe, Marie-Claude n'avait pour seule compagnie que ses grands-parents d'un âge avancé, et leur domestique. Finalement, elle ne termina pas son année scolaire à Marcigny, puisqu'elle rejoignit ses parents à Paris pour le Noël de 1941. La famille ne se sépara plus jusqu'à la fin de la guerre.

---

<sup>132</sup> L'ancien bâtiment du collège a été détruit par un incendie criminel le 6 février 1973, en provoquant la mort de 20 personnes dont 16 enfants.

<sup>133</sup> Témoignage de Marie-Claude BRULÉ épouse RICADAT

En 1946, les BRULÉ partirent tous pour les Etats-Unis où travaillait Charles. Ils habitèrent une petite maison située dans un lotissement au 1916, 47th street North West Washington D.C., hors du centre-ville, près de Reservoir Road, non loin d'un bois. Ce fut une grande aventure pour toute la famille, mais un déchirement pour Marie Thérèse DELASTRE qui s'éloignait encore plus de ses parents, de ses sœurs et de son pays. Marie-Claude et Geneviève y restèrent 2 ans avant de retourner en France et d'être mises en pension pendant 1 an à Lyon, au Cours Véritas, montée de Choulans. Charles BRULÉ, Marie Thérèse DELASTRE et leur fils Jacques restèrent aux Etats-Unis jusqu'en 1949. Ensuite toute la famille fut à nouveau réunie à Paris, 54 bis rue Edouard Pailleron, 19<sup>ème</sup> arrondissement.

Comme sa mère avant elle, Marie Thérèse DELASTRE eut un cancer du sein. Contrairement à Marguerite HENRY, Marie Thérèse succomba à la maladie et mourut le 6 juin 1955<sup>134</sup> à son domicile à l'âge de 49 ans. Sa mère décéda 6 mois après.



*De gauche à droite : Geneviève, Marie Thérèse, Jacques, Charles et Marie-Claude.*

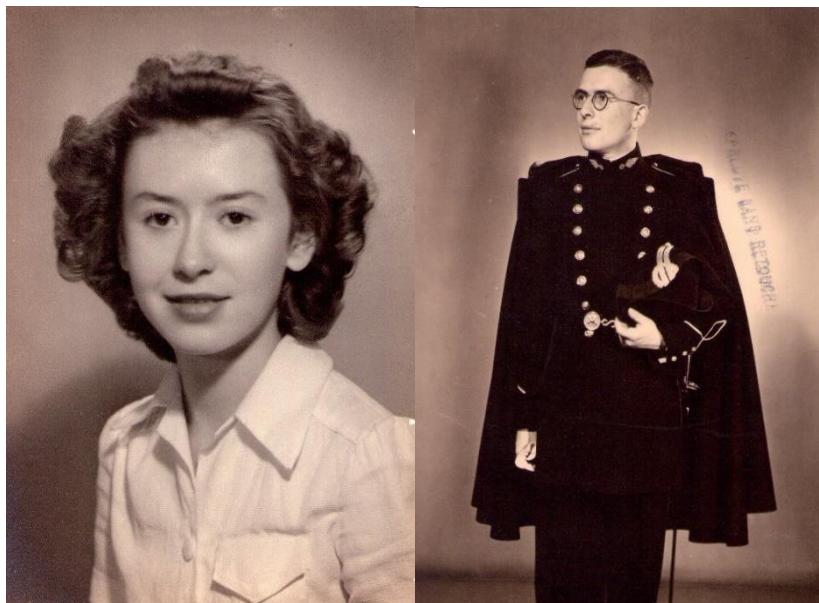
Charles BRULÉ resta seul avec son fils Jacques, âgé de 15 ans. Quand il prit sa retraite, il vint s'installer chez sa fille Marie-Claude et son gendre, Jean RICADAT au Mans puis à Lyon. Il vécut avec eux jusqu'à son décès le 20 novembre 1975<sup>135</sup> à Lyon 3<sup>ème</sup>, causé par des complications des suites d'une opération (obstruction intestinale). Il était alors âgé de 80 ans.

<sup>134</sup> Archives départementales de Paris – Côte 19D 315

<sup>135</sup> Archives municipales de Lyon – Côte 2<sup>E</sup>3164

## V. Epilogue : Marie-Claude BRULÉ épouse RICADAT

Née le 16 juin 1931, **Marie-Claude** fut la première petite-fille du côté paternel et maternel. Elle fut donc naturellement choyée et admirée par l'ensemble de sa famille. Plus âgée que le reste de ses cousins et cousines, et très couvée par sa mère, Marie-Claude devint une petite-fille timide et eut du mal à s'adapter à la présence des autres enfants. Sa mère, Marie Thérèse DELASTRE, s'occupa de son éducation jusqu'à ses 7 ans et lui apprit notamment à lire. Elle fut ensuite placée à l'école paroissiale de Saint Georges, rue Bouret à Paris 19<sup>ème</sup>. Ayant toujours



*Marie-Claude BRULÉ et Jean Alexandre Jules RICADAT*

connue sa mère anxieuse, Marie-Claude devint elle-même en grandissant une enfant craintive, et inquiète du regard des autres, notamment de ses camarades de classe. Elle était affreusement timide, et très malheureuse de l'être. A défaut d'être sociable, Marie-Claude était une enfant travailleuse, et en conséquence, faisait partie des meilleures élèves de sa classe.

Elle aimait beaucoup la musique, notamment le piano, qu'elle apprit à jouer à partir de l'âge de 7 ans grâce à son grand-père Louis Susanne DELASTRE, ancien professeur de piano. Lors des réunions de famille, étant la plus âgée des petits-enfants, Marie-Claude jouait souvent seule ou avec sa petite sœur à la poupée, où elle passait beaucoup de temps à coudre et à tricoter des vêtements pour ses « filles ». Elle lisait beaucoup, notamment les « Semaines de Suzette » de sa mère, la bibliothèque rose, puis la collection des livres de Jules Verne. Malgré qu'elle demeure une jeune fille réservée, Marie-Claude BRULÉ apprit à braver sa timidité et à nouer des amitiés, notamment durant les deux années qu'elle passa aux Etats-Unis.

Vers l'âge de 21 ans, ses parents lui firent rencontrer un jeune polytechnicien du nom de **Jean Alexandre Jules RICADAT**. Né le 25 octobre 1926 à Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis), Jean RICADAT était l'unique enfant de Paul RICADAT et Madeleine CHAUSSARD.

Marie-Claude BRULÉ et Jean RICADAT se marièrent le 15 mai 1954 à Paris 19<sup>ème</sup> entouré de leurs parents respectifs. Ils auront ensemble 4 enfants, puis plusieurs années plus tard 14 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants.

C'est grâce à la piété familiale de mes grands-parents et leur travail de conservation des photos et documents de leurs ascendants et descendants, que j'ai moi-même porté un intérêt grandissant sur l'histoire de ma famille et celle des autres. Nous devons en grande partie à nos ancêtres ce que nous sommes aujourd'hui. Comme le dit si bien Claude Levi-Strauss (anthropologue et ethnologue français) : « *Chercher ses racines, c'est au fond se chercher soi-même : qui suis-je ? Quels sont les ancêtres qui m'ont fait tel que je suis ? Des noms d'abord, des dates, quelques photos jaunies ou, avec plus de chance, un testament, une lettre.* »

## VI. Remerciements

Je souhaiterais tout d'abord remercier l'Université de Nîmes et tous les enseignants du Diplôme Universitaire de Généalogie et Histoire des familles, sans lesquels je n'aurais pas eu le courage et les connaissances nécessaires pour me lancer dans de telles recherches.

**Merci à :**

**Sylvain OLIVIER** pour ses cours édifiants de Pouvoirs et société à l'époque moderne qui m'ont permis de mettre en lumière l'environnement social et politique de mes ancêtres,

**Eric WENZEL** pour ses cours de Droit des familles qui ont agréablement surpris mon âme de juriste,

**Christiane RAYNAUD** pour m'avoir fait découvrir le monde de l'Héraldique et de Sigillographie au fil de ses cours,

**Isabelle ORTEGA** pour m'avoir ouvert à la science de l'Anthroponymie,

**Jean-François VIEL** et **Boris DESCHANEL** dont j'ai apprécié l'extrême patience face à nos difficultés lors de la lecture des textes anciens durant son cours de Paléographie,

**Laure GAREIL** pour son enseignement du Latin et de la langue ancienne.

Je remercie grandement **Stéphane COSSON** pour ses cours de Généalogie et plus particulièrement pour son écoute et son soutien indéfectible face à nos inquiétudes durant la réalisation de ce mémoire et de nos examens de fin d'année.

Merci à tous **mes camarades « défricheurs d'éternité » de la promotion 2019/2020** qui ont fait preuve d'une grande solidarité auprès de ceux, comme moi, qui rencontraient des difficultés.

Un grand merci également à **Bernard LEVEL**, **Clémence AUFFRET**, et **Kévin LOISIER**, anciens élèves en présentiel du D.U. de Généalogie et Histoire des familles, que j'ai eu la chance de rencontrer au cours de mon stage, et qui m'ont été d'une grande aide dans mes recherches et dans la compréhension de mes cours.

J'aimerais également remercier **l'ensemble de ma famille** pour son implication et son soutien au cours de cette année de formation.

Enfin, un immense merci à **ma grand-mère, Marie-Claude BRULÉ épouse RICADAT**, qui, par un travail de plusieurs années avant ma naissance, a conservé l'héritage familial de plusieurs documents et photos qui m'ont grandement servi dans mes recherches et dans l'écriture de ce mémoire. Je la remercie également pour tous les témoignages qu'elle a pu m'apporter sur sa vie et celle de ses propres parents et grands-parents qui, pour moi, représentent son plus bel héritage, et qui m'ont permis d'avoir une vision plus humaine et moins factuelle de l'histoire de mes ancêtres.

## VII. Sources

### Anthroponymie :

- Albert Dauzat, *Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France*, LIBRAIRIE LAROUSSE
- Jacques Dupâquier, *Les noms de famille en France*, 4<sup>e</sup> édition, ARCHIVES & CULTURE
- Jean Coste, *Dictionnaire des noms propres*, ARMAND COLIN
- Jacques Cellard, *Trésors des noms de familles*, BELIN
- Philippe Lagneau et Jean Arbuleau, *Dictionnaire des noms de famille et des prénoms*, VERNROY-ARNAUD DE VESGRE
- Laurent Fordant, *Atlas des noms de famille en France*, ARCHIVES & CULTURE
- Pierre-Gabriel Gonzalez, *Grand dictionnaire des noms de famille*, AMBRE EDITIONS

### Histoire :

- Mairie Lyon 4<sup>ème</sup> arrondissement : <https://mairie4.lyon.fr/decouvrir-le-4e/infos-sur-votre-arrondissement/presentation-du-4e-arrondissement#:~:text=Jusque%20dans%20les%20ann%C3%A9es%201820,install%C3%A9s%20depuis%20le%2018e%20si%C3%A8cle.&text=La%20Croix%2DRouss e%20sera%20rattach%C3%A9,%C3%A0%20la%20Ville%20de%20Lyon.>
- Catherine Payen, *Lyon au fil de la soie*, Bibliothèque municipal de Lyon
- Bruno Benoit, *Lyon, Histoire illustrée d'une ville*, Editions Lyonnaises d'Art et d'Histoire
- Bibliothèque municipale de Lyon, *Numelyo*, Bibliothèque numérique de Lyon
- Archives municipales de Lyon numérisées : cartes postales, affiches, cartes et plans de Lyon
- Patrimoine-Lyon.org : <https://www.patrimoine-lyon.org/la-colline-de-la-croix-rousse>

### Généalogie :

- Archives municipales de Lyon
- Archives départementales du Rhône
- Archives départementales de l'Ain
- Archives départementales du Cher
- Archives départementales de Saône-et-Loire
- Archives départementales de Paris
- Archives familiales
- Geneanet
- Mairie de Serrières-de-Briord : <http://www.serrieresdebriord.com/web/index.php/>